

## Histoire

## Commémoration « présidentielle » pour les 150 ans des « Bourbaki »

Samedi 29 janvier prochain, l'Association Bourbaki Les Verrières commémorera le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'internement de l'Armée de l'Est en Suisse, avec une année de retard. Les célébrations de cet épisode historique n'ayant pu avoir lieu en 2021. Le programme de cette journée commémorative a été dévoilé, lundi dernier, par les membres de l'association et les autorités de la commune frontalière des Verrières-de-Joux ; elle sera marquée par la présence du président de la Confédération, Ignazio Cassis.



Pour l'association Bourbaki Les Verrières : Marylise Saillard (chargée de la coordination de la manifestation), Christian Mermet (président) et Martine Behrend (chargée de la coordination).

Au cœur de l'hiver 1871, l'Armée de l'Est du général Bourbaki est en déroute après avoir échoué à reprendre Belfort et tente une retraite vers Besançon, mais celle-ci est coupée par les troupes bado-prussiennes du comte von Manteuffel. Acculée, « l'Armée Bourbaki » est contrainte de se replier vers la frontière suisse. Le 1<sup>er</sup> février aux Verrières est signée la convention d'internement entre le général suisse Herzog et le général français Clinchant qui assume le commandement depuis la tentative de suicide de son supérieur. Les 88'000 soldats rescapés du contingent de 150'000 hommes de l'Armée de l'Est trouvent ainsi refuge en Suisse alors que la guerre de 1870 est presque à son terme. Le 150<sup>e</sup> anniversaire de cet acte humanitaire, « de solidarité entre les nations et les peuples » comme l'a relevé Christian Mermet, président de l'Association Bourbaki

Les Verrières, sera célébré, après 151 ans, en raison des mesures sanitaires en vigueur l'hiver dernier.

Lundi, l'association a présenté le programme de la journée de commémoration qui se déroulera le 29 janvier prochain. « Cet épisode a 150 ans, mais il résonne encore pleinement aujourd'hui », a estimé Christian Mermet, en soulignant que celui-ci est quelque peu fondateur de la tradition humanitaire suisse. Chargée de la coordination de la manifestation, Marylise Saillard a rappelé que l'accueil en Suisse des 88'000 soldats français constituait un événement majeur. « Il s'agit de la première grande action humanitaire, d'un premier acte de neutralité de la Suisse et d'une première action d'envergure de la Croix-Rouge suisse », a-t-elle énuméré.

Voir suite en page 3

Réalisons ensemble vos projets énergétiques

Avance des subventions fédérales

**Solutions de confort clé en main**

- Installation photovoltaïque
- Pompe à chaleur
- Domotique
- Borne de recharge pour véhicules électriques

Offre gratuite et sans engagement  
viteos.ch / 032 886 08 86

# Courrier Val-de-Travers

## HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Mardi à 12 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

### LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 20 janvier 2022 **N°2**

PAGE 2

#### LES BÂTISSEURS

Matthias Von Wyss : l'homme qui parle à l'oreille des touristes.

PAGE 7

#### LES BAYARDS

Sylvia Matthey, la reine de la punchline, a remporté le concours du SCAN.

PAGE 14

#### UNIHOKEY

Les joueurs du Fleurier Unihockey Club klub privés de dessert ?

#### PREMIER CAHIER

Les Bâtisseurs 2  
Chronique régionale 3  
Carnet de la semaine 4

#### DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5

Chronique régionale 6, 7, 8  
Carnet de la semaine 8  
**TROISIÈME CAHIER**  
Bonnes tables, emplois 9  
Où sortir 10  
Chronique régionale 11, 12

#### QUATRIÈME CAHIER

Chronique régionale 13  
Les sports 14, 15  
Affaires immobilières 16

**4 CAHIERS | 16 PAGES**

## tous Azimuts!

### Nom d'un fromage!

Selon la justice américaine, il est possible de fabriquer du « gruyère » made in USA et de le vendre sous ce nom ! Ainsi, n'importe quel ersatz de gommeux singeant un des fleurons de notre patrimoine peut s'estampiller gruyère, car ce nom serait interprété par une majorité de bouffeurs de cheddar comme générique et non relatif à une région de production. Certes, c'est révoltant, mais cela ne me surprend pas d'une nation, fondée ex nihilo, qui n'a aucune tradition séculaire et pour qui patrimoine et savoir-faire sont des termes creux...

Au Wisconsin, je connais un fromager, un type sympa, fier de son « roquefort » local. Ses produits sont très bons, mais même lui ne conceptualise pas le principe des appellations. Pour lui, tout est affaire de technique et non de terroir. Malheureusement, un raisonnement normal pour un peuple et une société qui n'en ont pas. Mais qu'en est-il du Coca, du Pepsi et des produits made in USA dûment protégés ? Là, le terroir n'a aucune importance ! Preuve, une nouvelle fois, que les richesses historiques et culturelles européennes ne seront jamais celles du Nouveau Monde...

Rabov

## Décès

**M. René Krawiec**  
79 ans, La Montagne de Buttes

**M. Antonino Fontanella**  
69 ans, Saint-Sulpice

**M. Ernesto Cecchetto**  
Couvét

**M<sup>me</sup> Renée Rebetez**  
86 ans, Buttes

**M. Roland Oppliger**  
92 ans, Fleurier

**M<sup>me</sup> Michelina Rinaldi,**  
née Vaccaro, 90 ans, Fleurier

**HORAIRE DE NOS BUREAUX**

LUNDI À JEUDI  
08 H 00 - 12 H 00  
13 H 30 - 17 H 00

Tél. 032 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

# LES BÂTISSEURS

Les entrepreneurs, les décideurs, les ambassadeurs.

## Matthias Von Wyss L'homme qui parle à l'oreille des touristes

«Aujourd'hui, si des milliers de touristes de toutes provenances s'en viennent visiter le Val-de-Travers, c'est bien grâce à lui!... Il ne viendrait à l'esprit d'aucun Vallonnien de contester cette légitimité. Oui, cela résonne comme une évidence, Matthias Von Wyss est bien l'homme – à la tête d'une belle et grande équipe – qui a fait connaître le Val-de-Travers loin à la ronde!

### Superbe trajectoire

Né à Soleure en 1958, Matthias débarque dans le canton de Neuchâtel, à Cortaillod, à l'âge de 4 ans, au gré du changement professionnel de son père. « Je ne savais pas un mot de français lorsque j'ai commencé l'école enfantine! »... À 12 ans, il a déjà conscience qu'il fera carrière dans le tourisme. Au terme de son parcours d'école obligatoire, il opte tout naturellement pour l'École de Commerce puis l'Université de Neuchâtel où il obtient une licence en sciences économiques, spécialisation « tourisme », intimement convaincu de la valeur économique du tourisme. Cela d'autant plus qu'il œuvre au sein de l'Office du tourisme de Lenzerheide durant la saison d'été, en cours d'étude: « Un directeur visionnaire qui avait conscience du potentiel de développement du tourisme d'été dans une station d'hiver! ». En 1985, il est désigné « Responsable marketing et secrétariat » dans le cadre des championnats du monde de cross-country 1986 qui se déroulent sous l'égide du CEP, sous la direction de Claude Meisterhans et François Jeanneret. Quelques mois aux États-Unis puis un engagement de quelques années dans une agence de publicité au Landeron... Jusqu'en 1991!



### Matthias, l'entrepreneur!

Son professeur d'économie d'alors, l'ancien conseiller d'État Pierre Dubois évoque son ancien élève: « Matthias Von Wyss était un excellent élève. Non pas seulement pour ses résultats scolaires mais pour son bon esprit et ses talents d'organisateur des soirées festives. Il a énormément contribué à faire connaître le Val-de-Travers. ». Martin Mayoly, directeur de l'Hôtel Alpes & Lac s'exprime ainsi: « Il est un autodidacte et dans notre métier, ces gens sont précieux. De surcroît, Matthias est un généraliste ouvert à tout. Un homme qui dit ce qu'il fait, bref une belle personne sur laquelle on peut compter. Sans parler de son immense travail avec les jeunes! ». Ancien Vallonnien, Antoine Grandjean, alors secrétaire régional ARVT, ne tarit pas d'éloges au sujet de Matthias: « Dès 1987, la belle et grande aventure des Mines d'asphalte que Matthias, à force de travail, est parvenu à faire revivre. C'est un vendeur, un homme de contact, un homme qui fourmille d'idées en permanence, mais surtout un immense travailleur. Pour preuve, il est parvenu à faire des Mines d'asphalte, un outil touristique de référence, en lien avec l'Hôtel de l'Aigle. Il a un mérite formidable. Le souvenir de nos périples en Suisse alémanique, nous allions profiler le Val-de-Travers jusqu'à Saint-Gall! »

### Le Val-de-Travers

On est en 1985... Appel du secrétaire de la LIM d'alors, Fabien Süssstrunk, concernant l'avenir de l'Hôtel de l'Aigle. L'affaire est rondement menée, quatre investisseurs s'associent afin de racheter l'enveloppe de l'hôtel. L'inauguration aura lieu en 1987... Cette date résonne dans les esprits de tous les Vallonniers car elle marque la fin dramatique de Dubied! Pour Matthias, il s'agit de faire tourner cet outil: « Le profil de l'établissement était à l'image de son papier à lettres! » lance-t-il avec le sourire... Bâton de pèlerin en main, Matthias Von Wyss, homme de contacts, prend langue avec les CFF, avec Tourisme Neuchâtel. Il arpente les foires du tourisme, à Berne, Zurich, Saint-Gall, Bâle, dans lesquelles il met en évidence les produits du terroir. Les résultats sont immédiats: « À chacun de mes déplacements, je rentrais avec des commandes pour un week-end au Vallon! ». En parallèle, dès 1990, ce sont les Mines d'asphalte qui occupent également les activités de Matthias. Repris en 1991 par la société Navistra, fondée en 1987, le site est aménagé: « À cette époque, il fallait y croire car le Val-de-Travers, outre l'Hôtel de l'Aigle, était un désert touristique! ». Aujourd'hui, après trente années d'un inlassable travail acharné, le site est connu et reconnu! Durant ces trente années, l'expo 01-02 n'est pas étrangère à la venue de milliers de touristes au Val-de-Travers. Aujourd'hui, Matthias évoque un paradoxe: « Le Val-de-Travers souffre de la qualité des transports nationaux! Avant, les touristes restaient deux ou trois jours, aujourd'hui, avec la nouvelle cadence, ils rentrent le même jour! ». Cependant, le potentiel de développement est énorme: « Il faut mettre l'accent sur l'hébergement! Il suffit d'observer les succès des B&B et autres lieux tels que les Cernets ou La Brévine! ». Et d'ajouter: « Regardez Noiraigue, point de départ d'excursions et le potentiel de développement possible! ».

Claude-Alain Kleiner

### Un ambassadeur

« C'est gentil! »... Ces mots résonnent comme l'ADN de Matthias! Un homme sensible, humble, presque un peu timide. Un homme au service d'une passion, de convictions, du Val-de-Travers et de ses habitants. Un homme pugnace, tête même parfois, sans concession lorsqu'il le faut. Mais un homme attentif aux autres, aux plus démunis en particulier. Aux jeunes surtout! D'où cette formidable aventure de la réinsertion au cours de laquelle il se dévoue corps et âme, façonnant des missions afin que ces jeunes réussissent et parviennent ainsi à s'épanouir, en s'intégrant dans le tissu social. Matthias, un entrepreneur, un bâtisseur, un ambassadeur...

### Coup de cœur ↗

« Être parvenu à positionner le Val-de-Travers sur la carte du tourisme helvétique! Développer le produit Val-de-Travers, on y est parvenus, tout seuls! Une véritable victoire qui me rend fier! Mais davantage encore, mon coup de cœur va au Vallon et à sa mentalité: travailler ensemble, se faire confiance réciproquement et comprendre que ce n'est qu'ensemble que l'on parviendra à notre objectif. C'est grâce à cet esprit de travail en réseau que je suis parvenu à faire valoir le Val-de-Travers! ».

### Coup de gueule ↘

« Un crève-cœur davantage qu'un coup de gueule... J'estime que l'absinthe pourrait être davantage promotionnée et mieux mise en scène par nombre de partenaires. Et que dire de cette bagarre malsaine qui oppose les distillateurs, si ce n'est qu'elle ne sert pas la cause d'une image renouvelée du Val-de-Travers! ».

Votre spécialiste régional en énergies renouvelables



Pompe à chaleur



Bornes de recharge



Installation photovoltaïque  
Communauté d'autoconsommation

Société Electrique  
du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager!



SEVT

L'énergie à l'infini

Rue du Preyél 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24

www.sevt.ch

→ ELECTRICITE
→ POMPE A CHALEUR
→ BORNES DE RECHARGE
→ PHOTOVOLTAIQUE
→ ELECTROMENAGER
→ DEPANNAGES

## Commémoration « présidentielle » pour les 150 ans des « Bourbaki »

Suite de la page 1

Les soldats français seront hébergés dans l'ensemble des cantons, hormis le Tessin faute de passage aisé en hiver. Un fait d'importance dont la journée commémorative aura le relief national et international mérité, avec, en invité d'honneur, la présence du président de la Confédération, Ignazio Cassis et d'un ministre du gouvernement français, très probablement Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Également, le président du Conseil d'État neuchâtelois, Laurent Favre, l'ambassadeur de France en Suisse, Frédéric Journès, seront présents ainsi que des élus français et suisses.

### Cortège officiel et autres événements

La présence d'élus des deux côtés de la frontière démontre que cette commémoration se veut franco-suisse avec un travail commun avec la commune frontalière des Verrières-de-Joux, même si le maire, Jean-Luc Faivre, a reconnu qu'en France « on ne fête pas trop les défaites ». Toutefois, le 29 janvier, il ne s'agira pas de fêter mais de se souvenir et c'est à quoi servira une exposition de l'Association Avalfort avec la participation de la Croix-Rouge française, sur la guerre de 1870, dans la salle des fêtes de la commune française, du 24 janvier au 1<sup>er</sup> février. La principale partie officielle de la journée du 29 janvier sera un cortège entre la salle des fêtes des Verrières-de-Joux et le temple des Verrières, et un passage symbolique à la douane, entre 14 h et 15 h, avec plusieurs allocutions des invités officiels, salves d'honneur des batteries 13, de Fribourg, et 14, de Neuchâtel, et la présence d'un détachement d'honneur de l'armée suisse et de la batterie fanfare la Vieille garde impériale de 1806.

Le public ne sera pas oublié et pourra accompagner gratuitement le cortège. Néanmoins, d'autres événements en lien avec les commémorations lui seront proposés. « Nous avons souhaité un programme varié pour plaire à un maximum de gens », a expliqué Marylise Saillard, en citant les différentes activités mises en place. Expositions de photos ou d'œuvres, présentations de livres en lien avec l'épisode historique ou une



Pour l'Association Bourbaki Les Verrières-de-Joux : Jean-Luc Faivre, maire, et Hélène Bloquère, 2<sup>e</sup> adjointe.

conférence de l'historien Daniel Lonchampt seront accessibles à la population entre l'hôtel-de-ville, le collège et le temple des Verrières, de 10 h à 17 heures. Le parcours thématique de 5 kilomètres sera évidemment ouvert aussi. Enfin, dès 11 h, le public de curieux ou de passionnés d'histoire pourra se sustenter, dans la cour du collège et à la salle de gym des Verrières, avec la vente d'une petite restauration, de boissons et de produits du terroir estampillés « Bourbaki ». Et une soupe, cuisinée par la batterie 14, sera offerte à la mi-journée à la population. Un rappel symbolique aux quelques vivres offerts aux soldats fatigués et affamés qui déposèrent les armes à la frontière le 1<sup>er</sup> février 1871.

Gabriel Risold

Informations et programme : [www.bourbaki-verrieres.ch](http://www.bourbaki-verrieres.ch)

## VOLLEYBALL LNA



### Bredouilles mais prêtes

Les joueuses du VBC Val-de-Travers ont rallié hier soir Schaffhouse pour un match en retard de LNA féminine. Comme quelques jours plus tôt à Genève, elles ont perdu la rencontre 1-3 (17-25, 16-25, 25-18, 18-25) mais elles sont quand même reparties avec un set gagné. Certes, ces deux rencontres ne leur ont apporté aucun point mais tout n'est donc pas à jeter, loin de là ! Face à Kanti Schaffhouse, troisième du classement, les Vallonnières ont montré une belle résistance si l'on excepte deux gros passages à vide. Place désormais aux choses sérieuses avec trois matches décisifs pour la qualification en play-

off. Valtra est toujours à la neuvième place mais avec seulement deux unités de retard sur Lugano. La lutte sera belle car les filles de Luiz Souza sont prêtes au bon moment.

LNA qualification				
Kanti Schaffhausen - Viteos NUC	3-1			
1. Viteos NUC	14	13	1	0
2. A. Pfeffingen	15	12	1	0
3. K. Schaffhausen	14	9	2	0
4. Cheseaux	14	7	1	2
5. Düdingen	14	6	2	2
6. ZESAR-VFM	15	6	0	3
7. Genève	14	5	2	0
8. Lugano	14	2	0	2
9. Groupe e Valtra	15	1	1	1
10. Toggenburg	15	0	1	1

## Croix-Rouge neuchâteloise Mimosa du Bonheur pour les familles neuchâteloises

Les 28 et 29 janvier aura lieu l'action « Mimosa du Bonheur ». La Croix-Rouge neuchâteloise sera présente dans différents lieux du canton, avec des stands, pour vendre ces fleurs porteuses de joie. Le bénéfice des ventes sera intégralement versé dans le fonds Mimosa de la Croix-Rouge neuchâteloise, destiné à soutenir les familles dans le besoin. Actuellement, ce fonds est épuisé, c'est pourquoi elle compte énormément sur cette vente pour le réapprovisionner.

Le fonds Mimosa de la Croix-Rouge neuchâteloise est destiné à soutenir toute activité nécessaire au développement social des enfants du canton dont les familles ont des revenus modestes. La situation de pandémie que nous vivons depuis deux ans affecte de nombreuses familles. Le nombre de demandes de soutien ne fait qu'augmenter, à tel point que le fonds Mimosa est actuellement épuisé. Il sera réapprovisionné grâce aux bénéfices de cette vente.

Comme chaque édition, la vente du Mimosa du Bonheur est fixée à la dernière semaine du mois de janvier. La vente de ces splendides fleurs jaunes à l'odeur de solidarité aura lieu aux abords des grands centres commerciaux de la région et des marchés. Au vu de la situation instable que nous vivons actuellement, la Croix-Rouge n'est pas encore en mesure de communier les points de vente définitifs. Ceux-ci seront communiqués dès que possible sur le site :

<https://croix-rouge-ne.ch/services/aide-financiere-familles/>

Les stands seront tenus par des bénévoles. Les bénéficiaires de la vente du Mimosa sont exclusivement destinés à des enfants ou adolescents issus de familles aux revenus modestes, confrontés à des difficultés sociales et financières et habitant dans le canton de Neuchâtel. Cette aide directe finance des activités pour les enfants, qu'elles soient éducatives, sociales, culturelles ou sportives. Les attributions sont établies selon des normes et critères bien précis afin de garantir une grande objectivité de traitement des demandes. Les demandes pourront être prises en considération à partir du mois d'avril, lorsque le fonds aura été réapprovisionné.

La Croix-Rouge compte sur la solidarité des habitants et des entreprises pour les aider à renflouer ce fonds en achetant des bouquets de Mimosa lors de cette action.

Comm.

## Le RHNe contraint de réduire son activité en raison d'un absentéisme en hausse de 30%

L'augmentation du nombre d'infections liées à l'émergence du variant Omicron entraîne une hausse du nombre d'hospitalisations, mais aussi de mises en isolement du personnel. Dans ce contexte, l'hôpital cantonal réduit encore son activité élective. La prise en charge des cas urgents reste assurée.

La forte augmentation du nombre d'infections au Covid-19 induite par le variant Omicron met le dispositif du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) sous forte tension. Au total, 390 patients sont hospitalisés sur les différents sites de l'institution et les patients Covid représentent près de 25% du nombre de lits, malgré l'élargissement maximal du dispositif.

Cette situation délicate est aggravée par l'absentéisme du personnel médico-soignant, 30% plus élevé que la normale. Entre les malades, les quarantaines et les gardes d'enfants, 64 collaboratrices et collaborateurs étaient absents hier mercredi en lien direct avec le Covid-19. Si l'on ajoute les effectifs supplémentaires nécessaires pour faire face à cette situation de crise (ouverture de lits, tests Covid, vaccination interne, etc), le département des soins devrait trouver plus de 40 remplaçants chaque jour.

Au vu de la difficulté à compenser les absences et afin de libérer les ressources nécessaires au fort accroissement du dispositif de soins, le RHNe est contraint de réduire drastiquement son activité non urgente. La programmation du bloc

opératoire a été fortement réduite en ce qui concerne les interventions électives. Cela permet de diminuer le besoin en lits dans un dispositif saturé et d'allouer les ressources nécessaires aux missions urgentes. Tous les mandats hors soins ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre, ainsi que toutes les formations non indispensables à l'activité hospitalière. La prise en charge de tous les cas urgents reste assurée.

Au vu de cette situation extrêmement tendue, le RHNe doit se réorganiser quotidiennement afin d'assurer la sécurité des soins urgents de tous les patients, Covid et non-Covid. Dans ce contexte, nous prions instamment la population de ne pas venir à l'hôpital pour réaliser des tests Covid, excepté pour les prises en charge en urgence, les consultations et les interventions déjà planifiées. La forte demande actuelle en test engorge les urgences et retarde la bonne prise en charge des patients. Pour les tests de dépistage, les Neuchâteloises et les Neuchâtelois sont priés de se rendre dans les différents centres de test du canton.

Comm.

## Ambassadeurs...

Six années durant, le Courrier du Val-de-Travers hebdo a souhaité donner la parole aux tisseurs de liens sociaux et donc de qualité de vie au sein de la région. Ainsi, ce ne sont pas moins de 150 figures du Val-de-Travers qui ont été décryptées par Claude-Alain Kleiner.

Aujourd'hui, la direction de votre journal préféré a désiré mettre en relief celles et ceux qui font figure d'ambassadeurs de la région. Au travers de leurs activités professionnelles, de leurs arts, de leurs passions, ces femmes et ces hommes portent la bannière du Val-de-Travers loin à la ronde. Notre fidèle « plume » a accepté de relever ce nouveau défi, au travers d'un rythme moins soutenu – un texte par mois –, en collaboration avec Tamara Berger pour les photographies.

Dans l'édition de cette semaine, nous initions donc cette rubrique nouvelle, en vous présentant un homme fort connu – Matthias Von Wyss –, que nous vous proposons de découvrir sous un angle nouveau.

En espérant que cette nouvelle page mensuelle vous plaira, nous vous souhaitons une très agréable lecture.

Duilio Rota, directeur

## Le poste de police de Fleurier reste ouvert

Depuis le 13 janvier et jusqu'à nouvel avis, la police neuchâteloise demande à la population de ne plus se rendre spontanément dans les postes de police de proximité du canton pour le dépôt d'une plainte pénale, un acte administratif ou un renseignement sans avoir préalablement pris contact par téléphone ou par courriel.

Le public a également la possibilité de recourir à l'application E-Police ([www.suisse-epolice.ch](http://www.suisse-epolice.ch)) pour déclarer par voie électronique, 24 h/24, les vols simples, les dommages à la propriété ou les pertes de plaques d'immatriculation par exemple. Les numéros d'appels d'urgence que sont le 117 et le 118 restent bien évidemment toujours d'actualité.

Concernant le guichet du poste de Fleurier, il reste ouvert selon les horaires habituels. Téléphone : 032 889 62 27, mail : [PN.PolProxFleurier@ne.ch](mailto:PN.PolProxFleurier@ne.ch)

**Avis mortuaires**

**Couvet**

Myriam, Mirko et Gianni,  
Nathalie et Jean-Marc, Grégory et Florian,  
Patrick et Lydia,  
Pietro et Michèle,  
Dominique et Yvan,  
ainsi que tous ses amis  
sont très reconnaissants et remercient

**Ernesto CECCHETTO**

pour tous ces chapitres emplis d'amour,  
de complicité et de rires.

La dernière page s'est tournée mardi  
18 janvier 2022 mais le souvenir de ton  
courage admirable et de ta force nous  
restera à jamais.

Une cérémonie se fera dans l'intimité.

Adresse de la famille:  
Crêt de l'Eau 9  
2108 Couvet

**La Montagne de Buttes**

Son épouse:  
Mady Krawiec,  
Ses enfants:  
Nadja et Daniel Gerber,  
Magali Krawiec,  
Norbert et Natacha Krawiec,  
Ses petits-enfants:  
Samuel, Karl,  
Théo, Mattis, Dario,  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
René KRAWIEC**

enlevé à leur tendre affection, le 11 janvier  
2022, à la veille de ses 80 ans.

Le dernier Adieu a eu lieu dans l'intimité de  
la famille.

Adresse de la famille:  
Mady Krawiec  
Chez Simon  
2116 Le Mont-de-Buttes

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Saint-Sulpice**



«L'absence d'un être aimé  
est une injustice sans nom...  
Un vide qui fait perdre  
à la vie tout son sens»

Son épouse:  
Sylviane Fontanella-Trifoni,  
Ses enfants et son petit-fils:  
Fabrice et Nathalie Fontanella, leur fils  
Gabriele,  
Carine et Frédéric Chédel-Fontanella,

Ses amis:  
Vincent et Valérie Racine,  
Les familles Fontanella, Trifoni, Panizza,  
Di Stefano, Chédel,  
ainsi que les familles parentes, alliées et  
amies en Suisse et en Italie  
ont la profonde tristesse de faire part du  
décès de

**Monsieur  
Antonino FONTANELLA**

leur très cher époux, papa, beau-papa,  
nonno, cousin, parent et ami, enlevé à leur  
tendre affection le 13 janvier 2022, après une  
longue et cruelle maladie supportée avec  
courage, à l'aube de ses 70 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église  
catholique de Fleurier, le vendredi 21 janvier  
à 14 heures Les mesures actuelles exigent  
un certificat 2G (vacciné ou guéri), test non  
valable.

Adresse de la famille:  
Madame  
Sylviane Fontanella-Trifoni  
Fosseaux 2  
2123 Saint-Sulpice

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Fleurier**

Appliquez vos cœurs et vos âmes  
à rechercher l'Eternel, votre Dieu  
1 Chroniques 22:19

Ses enfants:  
Michel et Danièle Rinaldi-Grau,  
† Joseph Rinaldi,  
Sandra et Domenico Pullara-Rinaldi,  
Gina et Alain Perrenoud-Rinaldi,

Ses petits-enfants:  
Roberto et Luisa Pullara-Altieri,  
Silvana et Joaõ Oliveira-Pullara,  
Chloé Rinaldi et Alcids Grossglauser,  
Emmanuel Rinaldi,

Ses arrière-petits-enfants:  
Leana, Diego, Adriano, Andrea, Lidia,  
Ambra

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Michelina RINALDI  
née Vaccaro**

La cérémonie aura lieu vendredi  
21 janvier 2022, en l'église catholique de  
Fleurier à 10h30, suivie de la crémation sans  
suite. **Pass-Covid obligatoire, cérémonie  
2G, test non valable.**

La famille remercie chaleureusement  
toutes les personnes qui ont entouré et  
soigné Michelina qui s'est endormie paisible-  
ment dans sa 91<sup>e</sup> année.

Adresse de la famille:  
Sandra Pullara  
Chemin des Alisiers 7  
2114 Fleurier

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**



**La direction et les collaborateurs de  
Vaucher Manufacture Fleurier** ont la  
tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Ernesto CECCHETTO**

leur très cher et dévoué collaborateur  
et collègue.

Ils présentent à son épouse Myriam,  
à ses enfants Mirko, leur ancien apprenti,  
et Gianni, ainsi qu'à ses proches, leurs très  
sincères condoléances.

Ils garderont en mémoire sa disponibilité  
de tous les instants, sa gentillesse  
et son sourire.



**Le personnel et la direction de l'EMS  
Les Sugits à Fleurier** ont la tristesse  
de faire part du décès de

**Monsieur  
Ernesto CECCHETTO**

époux de leur estimée collègue,  
Myriam Cecchetto.

Ils présentent à Myriam, à ses fils ainsi  
qu'à sa famille, leurs sincères condoléances  
et leurs sentiments de profonde sympathie.

**Les contemporains 1952**

ont la grande tristesse de faire  
part du décès de leur cher ami

**Antonino FONTANELLA**

Ils présentent leurs sincères  
condoléances à toute sa famille.

**Buttes**

*Tu vas rejoindre ceux que tu as aimés.*

Son fils:  
Michel Rebetez et son amie Stéphanie  
Moor,

Sa nièce:  
Viviane Guillerand, à Villers-le-Lac / F;  
Son amie Joëlle,  
ainsi que les familles parentes, alliées et  
amies

ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

**Madame  
Renée REBETEZ**

enlevée à leur tendre affection, le 13 janvier  
2022, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans  
l'intimité de la famille.

Adresse de la famille:  
Monsieur  
Michel Rebetez  
Le Faubourg 18  
2115 Buttes

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Fleurier**

*Repose en paix*

Son épouse:  
Suzette Oppliger-Pittet,  
Ses enfants:  
Patrick et Oxana Oppliger,  
Olivier et Corinne Oppliger,  
† Myriam,

Ses petits-enfants:  
Louis Oppliger, Aleksandr,  
Matthias Oppliger et son amie Marie-  
Madeleine,  
Océane et Julien Badoud-Oppliger,  
Julien Oppliger,

Sa sœur:  
Berthe Ferlisi-Oppliger et famille,

Ses beaux-enfants, ses neveux et nièces,  
ainsi que les familles parentes, alliées et  
amies

ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Roland OPLIGER**

qui s'est endormi paisiblement, le 15 janvier  
2022, à l'âge de 92 ans.

Selon son désir, la cérémonie a eu lieu  
dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille:  
Madame  
Suzette Oppliger  
Rue du Jet-d'Eau 2  
2114 Fleurier

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**



**VAL-DE-TRAVERS**  
Toutes formalités  
À votre service 24 h sur 24  
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64  
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

**Jean-Blaise Curtit**

C'est avec une grande tristesse que les  
membres de l'Etat-major et le personnel du  
service de défense incendie et de secours du  
Val-de-Travers (SDIS) tiennent à rendre hom-  
mage au Maj Jean-Blaise Curtit, décédé subi-  
tamment le 23 décembre dernier.

C'est en 1981, à l'âge de 19 ans, que notre  
estimé camarade Jean-Blaise a été incorporé  
au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers  
de Couvet.

Il a fonctionné 11 années durant comme  
sapeur puis a suivi les formations cantonales  
lui permettant de gravir les échelons de la  
hiérarchie en devenant successivement capo-  
ral, sergent puis officier avec les grades de  
lieutenant, premier-lieutenant, capitaine et  
enfin major avec la fonction de commandant  
du centre de secours du Val-de-Travers de  
2004 à 2013.

En parallèle, il a accompli avec succès  
une formation d'instructeur fédéral en 1997  
à Sion, puis s'en sont suivis les cours fédéraux  
d'instructeur de la protection respiratoire  
à Wangen a/Aare et tonne-pompe et moto-  
pompe à Kreuzlingen.

Ces brevets lui ont permis de de très nom-  
breuses reprises de fonctionner comme chef  
de classe dans les cours cantonaux où ses  
compétences personnelles, sociales et tech-  
niques ont été reconnues et fort appréciées  
de toutes et tous.

Le Maj Curtit s'est également beaucoup  
investi dans plusieurs groupes de travail com-  
munaux, régionaux et cantonaux ainsi qu'au  
sein du comité de la Fédération neuchâteloise  
des sapeurs-pompiers dont il avait d'ailleurs  
été nommé membre d'honneur.

Sa carrière exemplaire au sein des sapeurs-  
pompiers s'est achevée en décembre 2013  
après 32 années de bons et loyaux services  
comme le dit la formule consacrée.

Nous tenons à remercier Jean-Blaise pour  
son esprit jovial, de camaraderie, sa motiva-  
tion et son investissement pour la cause des  
sapeurs-pompiers mené en plus de ses activi-  
tés familiales et professionnelles puisqu'il a  
toujours conservé son métier de mécanicien  
de locomotives.

Nous présentons à sa femme Chantal, éga-  
lement active comme centraliste au centre de  
secours du Val-de-Travers durant quelques  
années, ainsi qu'à ses filles et leurs proches  
nos plus sincères condoléances et notre recon-  
naissance émue.

Repose désormais en paix « Djibi' ».

Val-de-Travers, le 19 janvier 2022

*Les membres de l'Etat-major  
et le personnel du SDIS*

## Contre le démentèlement du congé maternité

Grand rassemblement le mardi 25 janvier de 12 h 20 à 13 h 30 dans la cour du Château de Neuchâtel. Pour celles et ceux qui désirent se montrer solidaires mais n'ont pas la possibilité de se rendre à Neuchâtel

**rendez-vous à 12 h 30 sur la Place des Collèges de Couvet pour un quart d'heure de protestation**

en soutien aux manifestant.e.s qui seront dans la cour du Château.

SAEN et SSP du Val-de-Travers

## Brocanteur achète

- Or ancien
- Livres anciens
- Argentierie (couverts, plats, objets)
- Mobilier ancien, tapis
- Horlogerie ancienne (montres, pendules)
- Cuivres, étains, cristal



**CH-Ditta Friederich - 079 631 76 69**

Déplacements et estimations gratuits en Suisse romande

**à l'affiche**

**LA PANTHÈRE DES NEIGES**  
jeudi : 20 h / dimanche : 17 h 30 - 6/4 ans

**MES TRÈS CHERS ENFANTS**  
vendredi : 20 h 30 - 8/6 ans acc.

**THE KING'S MAN : PREMIÈRE MISSION**  
samedi et dimanche : 20 h 30 - 16/14 ans acc.

**TOUS EN SCÈNE 2**  
dimanche : 15 h - 6/4 ans acc.

**LA CHAMBRE BLEUE**  
mercredi : 20 h 15 - 16/14 ans acc.

colisée  
www.cinecouvet.ch

## «TOUTE LA MUSIQUE QUE J'AIME»

### CABARET-SPECTACLE

Flûte de Mauler à l'accueil  
Buffet à volonté après spectacle  
(Boissons non comprises)  
Fr. 50.--

**Venez fêter le Petit Nouvel An ou célébrer la Saint-Valentin en musique (Années 50 à aujourd'hui)**

**Samedi 12 février 2022**  
19h00  
Maison des Mascarons - Môtiers

Sur réservation uniquement au 078 924 35 45  
Tables numérotées

MERCI

à tous les généreux soutiens qui ont permis la réalisation de ce cabaret-spectacle



- Fondation Casino de Neuchâtel
- Fondation Gilbert André Girardier
- Fondation Frédéric Jufer
- Fondation Louis et Marthe Jeanneret Berthoud
- Commune de Val-de-Travers
- Association Nantibatingou
- Lion's Club Val-de-Travers
- Mauler & Cie SA
- Ambulances Roland Sàrl
- Banque Raiffeisen
- Union philanthropique Suisse Val-de-Travers
- La Mobilière Assurances et prévoyance Fleurier
- S. Pinto Sàrl
- Buschini SA
- Jehlé Paysagiste
- Banque cantonale Neuchâteloise
- LBG SA
- Société Electrique du Val-de-Travers SA
- AGP Installations Priolo

- Max Etienne & Cie SA •
- Charly Kocher Sàrl •
- Viteos SA •
- Garages Hotz SA - Apoll'otz SA •
- Bureau Stirnemann Pascal SA •
- Génie civil - architecture •
- Galerie d'art Bleu de Chine •
- Domaine Brunner - Bevaix •
- Olivier Favre - Menuiserie Ebénisterie •
- Absinthe Bovet •
- Absinthe La Valote Fornoni •
- Bezençon Boissons Sàrl •
- Apexgroup Sàrl •
- Chez la Danièle •
- Alimentation générale •
- Beck Transports SA •
- Colo Yvan - Entreprise de carrelage •
- Schweizer Isolations Sàrl •
- Caloritec SA •
- Maulini Construction SA •
- Kipfer - Scagnetti SA •
- A Côté - Môtiers •

www.courrierhebdodo.ch

## Centre culturel du Val-de-Travers



Le groupe théâtral  
des Mascarons présente



## CABARET REVUE 2021 / 22 DOUBLE SENS

Supplémentaires janvier 2022

Vendredi 21 20 h 30  
Samedi 22 20 h 30  
Dimanche 23 17 h 00

**LA TOUTE DERNIÈRE : VENDREDI 28 JANVIER À 20 H 30**

Prix : Adultes Fr. 25.- / AVS, étudiants Fr. 20.-  
CCV Fr. 15.- / enfants Fr. 5.-

Location : Esprit Maison, Grand-Rue 25, Fleurier  
Tél. 032 861 34 55

Places numérotées

Les mesures sanitaires en vigueur au moment des représentations  
devront être appliquées. Certificat Covid obligatoire.

**Si vous désirez commander un DVD du spectacle:**  
tél. 079 502 50 86.

**Maison des Mascarons - Grande Rue 14 - 2112 Môtiers**

Pour vos textes rédactionnels,  
merci de nous faire parvenir  
vos communiqués avant mardi midi.  
redac@courrierhebdodo.ch

Courrier  
Val-de-Travers  
HEBDO



## RUBRIQUE JURIDIQUE Contrat de bail - assurance RC obligatoire

La plupart des baux (c'est le cas de ceux qui s'alignent sur le Contrat cadre romand) obligent le locataire à contracter une assurance couvrant la responsabilité civile concernant le bail. Le but de cette exigence va au-delà de l'obligation du locataire de fournir des sûretés lorsque le bail le prévoit, ces sûretés pouvant être insuffisantes pour couvrir un éventuel dommage.

A... est locataire d'un appartement situé à Meyrin, propriété de B... Début 2018 un dégât d'eau s'est produit dans l'appartement de A... ainsi que dans celui des locataires dont l'appartement était situé en dessous. En mars, le représentant de B... (ci-après la régie) a écrit au locataire que son lave-vaisselle était à l'origine de l'inondation et l'a invité à lui transmettre sa police d'assurance RC pour pouvoir déclarer le sinistre. A... a contesté

le lien de causalité entre son lave-vaisselle et le sinistre et refusé de transmettre sa police d'assurance. Après avoir répété sa demande par plusieurs courriers, la régie a mis en demeure le locataire A... « de produire une attestation de responsabilité civile, faute de quoi elle procéderait à la résiliation de son bail ». Faute d'avoir reçu l'attestation demandée, la régie a résilié le bail par courrier du 25 juillet 2018 pour le 31 août, en application de l'art. 257f al. 3 du code des obligations.

Après l'échec d'une tentative de conciliation, le locataire a saisi le Tribunal des baux et loyers qui a rejeté sa demande et déclaré efficace le congé qui lui avait été notifié. Le 6 août 2018, le Tribunal cantonal compétent a rejeté l'appel du locataire, lequel a interjeté un recours civil au Tribunal fédéral (ci-après TF) en concluant principalement à ce que

la résiliation du 25 juillet 2018 soit déclarée inefficace et, subsidiairement, à ce que le congé soit annulé. Le bailleur a conclu au rejet du recours.

L'art. 257f al. 3 CO prévoit ceci : « Lorsque le maintien du bail est devenu improbable pour le bailleur ou les personnes habitant la maison parce que le locataire, nonobstant une protestation écrite du bailleur, persiste à enfreindre son devoir de diligence ou à manquer d'égards envers les voisins, le bailleur peut résilier le contrat avec effet immédiat ; les baux d'habitation et de locaux commerciaux peuvent être résiliés moyennant un délai de congé minimum de 30 jours pour la fin d'un mois. »

Dans un arrêt du 9 février 2021, le TF, après avoir rappelé les cinq conditions d'ap-

plication de l'art. 257f al. 3 CO, considère que celles-ci sont réalisées : violation du devoir de diligence du locataire, avertissement préalable du bailleur, persistance du locataire à ne pas fournir les documents ou renseignements demandés, caractère insupportable au maintien du contrat par le bailleur, respect d'un préavis de trente jours pour la fin d'un mois. La violation, par le locataire, de ses obligations apparaît comme grave et met en péril les finances du bailleur. Les conditions d'application de l'art. 257f al. 3 CO sont réalisées en l'espèce de sorte que le TF a rejeté le recours du locataire et mis les frais de justice à sa charge par Fr. 2500.- (ATF 4A\_468/2020)

Blaise Galland, avocat

## Un patrimoine à dévaler !

Depuis qu'il existe, le téléski de La Côte-aux-Fées a pris une place importante dans la vie du village. Ce n'est pas qu'une simple remontée mécanique, c'est aussi et surtout un lieu où se crée des histoires que l'on se transmet de génération en génération et qui tournent dans toutes les têtes des habitants. Comme il y a Paris et sa tour Eiffel, il y a La Côte-aux-Fées et son téléski. La comparaison est audacieuse et un brin exagérée mais, à l'échelle locale, c'est un des marqueurs du territoire des Fées. Partons à la découverte de ce patrimoine que l'on peut toucher et même dévaler !

Le 11 décembre. Non, ce n'est pas la date à laquelle le téléski a été mis en service pour la première fois mais c'est le jour qui a marqué le début de la saison 2021/22 du téléski de La Côte-aux-Fées. « On a pu ouvrir tous les mercredis, samedis et dimanches de 13 h 30 à 16 h 30 jusqu'à Noël. C'était un excellent début mais la pluie nous a ensuite contraints à fermer durant les vacances scolaires. Dommage ! Mais on a pu rouvrir le 9 janvier et le froid nous permet pour l'instant de rester ouvert », rapporte le président du ski-lift Laurent Piaget. L'une des figures du village est l'un des « sages » qui entourent la nouvelle garde de bénévoles qui intervient sur le site. « C'est impor-

dépendants tel Sébastien Gyseler est aussi très apprécié pour assurer la sécurité sur les trois pistes officielles de l'installation.

### Des anecdotes et des petites bêtises

Le téléski tourne depuis l'hiver 1964/65 grâce aux bénévoles, aux sponsors et à l'aide de la commune. « Nous étions l'un des premiers téléskis du Vallon. Il y en avait un à Travers avant nous sauf erreur mais il a été fermé il y a un certain temps maintenant. C'est important que nos enfants et nos petits-enfants puissent eux aussi continuer à dire j'ai appris à skier à La Côte-aux-Fées. » C'est eux qui viendront alimenter le

dément lorsqu'on aborde le sujet. « Les anecdotes et les petites bêtises varient en fonction des générations. »

Je n'irai pas jusqu'à évoquer le fait de savoir si les gamins étaient plus ou moins sages avant qu'aujourd'hui. « Il vaut mieux pas », rigole Laurent Piaget. Il faut aussi dire que les exigences en matière de sécurité sont incomparables et que tout s'est professionnalisé même dans des petites structures puisque toutes les stations sont soumises aux mêmes normes. « Ce qui exige notamment du matériel comme une dameuse suffisamment performante pour résister au relief vallonné du lieu. On a de la chance car c'est la société des pistes de fond qui nous la prête et c'est un gros plus financièrement. » Les deux sociétés – alpine et nordique – ne sont pas officiellement liées mais elles s'entraident pour proposer l'offre sportive hivernale la plus complète au village.

### Le thé servi à la fenêtre des paysans de « Vers chez Crêtenet »

« On est tous bénévoles mais on est tous guidés par l'envie de proposer un maximum de choses. Finalement, notre récompense est de voir le sourire illuminer le visage des gens et des enfants. » Si on y ajoute encore les 15 kilomètres pour les raquettes et les 2.5 bornes pour la randonnée pédestre sur neige, il y a effectivement de quoi faire des heureux. « Même si on est loin de tout, il y a de quoi faire chez nous. » Voilà un bon slogan pour la station des Fées ! Pour pouvoir l'afficher, il



faut cependant que l'or blanc soit déposé en quantité suffisante. Ce qui ne fut pas le cas toutes ces dernières années. « Le téléski d'environ 500 mètres de long n'a pas pu être ouvert une seule fois il y a deux ans. Heureusement, on peut assumer ce type de saison grâce à nos différentes sources de revenus. » Tout ne dépend pas que des billets vendus, l'équilibre serait bien trop délicat. À ce sujet, notez qu'un abonnement de saison d'une valeur de 120 francs pour les adultes et de 70 francs pour les moins de 16 ans est valable aussi bien du côté des Verrières que de La Côte-aux-Fées. Des améliorations sont régulièrement apportées sur le téléski niquelet. Il y a par exemple eu la construction d'une buvette quelques années après le lancement de l'activité. « Ce sont les mamans et les grands-mamans des enfants qui la font tourner. Au début, c'est-à-dire avant la création de la buvette, c'était les paysans de « Vers chez Crêtenet » qui préparaient le thé et le servait par la fenêtre. »

### Des Japonais « participent » au financement du téléski

Pour ce qui est des autres réparations : « Le câble a été changé il y a quatre ou cinq ans. Plus récemment, des passerelles d'intervention ont été ajoutées sur les pylônes pour pouvoir monter plus facilement au niveau des roulements. L'armoire électrique va bientôt être changée aussi pour un coût estimé de 20'000

à 40'000 francs. C'est encore du matériel d'époque et les normes vont évoluer dans ce domaine. » C'est en 1963 que Valentin Piaget, Jean Piaget et Jean-Claude Barbezat se sont mis autour d'une table pour lancer le projet du téléski. « Valentin Piaget, l'un des directeurs de l'usine Piaget est même allé jusqu'à vendre des parts à des clients japonais pour financer l'achat de l'installation. » Un bon investissement apparemment puisqu'il s'agit de l'un des derniers téléskis Poma de ce type (avec moteur en bas) encore en service en Suisse. « Il tourne bien malgré une petite frayeur au début des années 2000 lorsqu'un problème mécanique a fait craindre le pire. On a tout fait pour trouver une solution et on l'a trouvée. Une station de départ étant tarifée aux alentours de 200'000 francs, on s'en est évidemment réjoui », souffle Laurent Piaget. Et le patrimoine est sauf !

Kevin Vaucher



Sébastien Gyseler et Laurent Piaget, deux maillons de la chaîne locale qui s'investissent pour l'avenir du téléski.



Trois pistes, une bleue et deux rouges, sont proposées aux skieurs.

tant d'avoir des anciens comme Max Leuba pour pouvoir s'occuper notamment du téléski les mercredis après-midi quand les plus jeunes sont au travail. Il s'en occupe depuis bien 40 à 45 ans, c'est dire s'il s'y connaît. » De par leur flexibilité, l'apport d'in-

livre des histoires vécues sur les pentes du village. De cet impressionnant accident de ski-bob (interdit depuis) en passant par le double saut creusé pour passer par-dessus deux routes bordant les pistes du téléski, les anecdotes fusent rapi-

## Les cantons de Neuchâtel et du Jura soutiennent le train de mesures en faveur des médias

Le peuple suisse se prononcera le 13 février prochain sur le train de mesures en faveur des médias destiné à préserver la diversité du paysage médiatique et à favoriser la transition numérique. Les gouvernements des cantons de Neuchâtel et du Jura appellent à soutenir ce projet de loi qui permettra un élargissement de l'aide indirecte à la presse et un renforcement des télévisions et radios régionales, notamment celles de l'Arc jurassien.

Les journaux, les radios et télévisions régionales, ainsi que les médias en ligne informent la population de ce qui se passe dans sa région, dans le reste du pays et dans le monde. Indépendants et diversifiés, les médias ont pour fonction de couvrir l'actualité politique, économique, culturelle, sociale et sportive. En proposant une information variée et de qualité, ils alimentent le débat, contribuent à la formation de l'opinion et favorisent ainsi l'exercice des droits et devoirs démocratiques. Malgré leur importance, la situation économique des médias locaux et régionaux s'est toutefois détériorée ces dernières années du fait de la baisse structurelle de la publicité, redirigée

notamment sur les plateformes Internet. La disparition de titres et la concentration de la presse suisse conduit à un affaiblissement de l'information régionale et locale.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont donc décidé de renforcer les médias locaux et régionaux par un train de mesures. Afin de garantir l'indépendance des médias, la Confédération entend venir en aide aux médias de manière indirecte, en renforçant les instruments qui ont fait leurs preuves. Les rabais à la distribution de journaux seront ainsi augmentés et étendus à la distribution matinale du fait que les abonnés des quotidiens livrés par portage aiment parcourir l'actua-

lité régionale tôt le matin. Le soutien aux télévisions et radios régionales sera renforcé par l'allocation d'une quote-part plus importante de la redevance, ce qui préservera la diversité du paysage médiatique et une couverture adaptée de l'actualité régionale et locale. Enfin, le paquet prévoit une aide aux médias en ligne pour favoriser la transition numérique, la possibilité d'un soutien accru aux écoles de formation des journalistes pour garantir une information de qualité qui respecte les normes journalistiques, ainsi qu'un financement additionnel des agences de presse. Le renforcement du tissu des médias traditionnels est particulièrement souhaitable pour

faire rempart aux « fake news » qui représentent une vraie menace pour la démocratie.

Les moyens prévus pour ce train de mesures sont financés par les recettes existantes ainsi que par le budget de la Confédération. Il n'y a donc pas de nouvelles taxes. De plus, les rabais consentis pour la distribution, ainsi que l'aide aux médias électroniques nationaux sont limités dans le temps et prendront fin après sept ans. Enfin, le paquet de mesures prévoit des dispositions visant à établir un équilibre entre les grands éditeurs et les petits fournisseurs de médias afin d'éviter une concentration encore plus importante de ce secteur. Par

ailleurs, la distribution de dividendes par les agences de presse sera interdite pendant la période d'octroi du soutien financier additionnel.

Le train de mesures en faveur des médias permettra de soutenir la présence et la diversité des médias de l'Arc jurassien particulièrement touchés par la crise Covid et les limites du marché publicitaire régional. C'est pourquoi les gouvernements des cantons de Neuchâtel et du Jura appellent la population à soutenir ce projet de loi en votant favorablement le 13 février au train de mesures en faveur des médias.

Comm.



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

## Les mots d'ordre de l'UDC neuchâteloise pour les votations fédérales du 13 février

Réunie en assemblée générale ordinaire le 12 janvier, l'UDC neuchâteloise a adopté les mots d'ordre pour les votations fédérales du 13 février prochain. Les nombreux membres présents de l'UDC, tous âges et tous genres confondus, se sont prononcés à l'unanimité contre le train de mesures en faveur des médias. Ils rejettent également à une très large majorité l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale ainsi que l'initiative pour la protection des enfants et des jeunes contre la publicité des produits du tabac et acceptent l'abolition du droit de timbre

Présents en nombre (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur), les membres de l'UDC neuchâteloise ont rejeté unanimement le train de mesures en faveur des médias. Les dizaines de millions supplémentaires qui seront alloués au monde médiatique ne profiteront principalement qu'aux très grosses et très riches maisons d'édition, alors que les petits médias ne se partageront que les miettes d'un gâteau bien garni. Pour l'orateur du jour sur ce sujet, le président du groupe des députés UDC Niels Rosselet-Christ, les médias doivent fonctionner comme toutes les autres entreprises ordinaires et non pas être mis sous la perfusion d'un État qui risque de saper la pluralité et l'indépendance médiatique. Une dépendance financière des médias envers l'État constitue une menace pour la démocratie. Contrairement à ce qu'affirment les partisans de ce train de mesures, les aides serviront surtout à financer des médias à la situation déjà confortable, laissant les médias régionaux et les petites publications sur le banc de touche.

La grande majorité de l'UDC neuchâteloise a également refusé l'initiative pour la protection des enfants et des jeunes contre la publicité du tabac et l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale, deux initiatives qui selon l'avis de la majorité vont beaucoup trop loin, la première posant une nouvelle fois la question de la liberté de commerce mais également de la responsabilisation de chacun. En effet, les parents fumeurs, premier modèle des enfants, devront-ils un jour également être mis au pilori ? Les plateformes telles que Youtube, Netflix et autres ne devraient-elles pas également censurer la parution de produits liés au tabac ? Où cela s'arrêtera-t-il ? Le contre-projet indirect proposé par le Conseil fédéral et le Parlement représentent une adaptation au niveau national des règles déjà en vigueur dans plusieurs cantons, dont Neuchâtel, ce qui est en soi une bonne chose.

La seconde menaçant directement d'une part l'économie hel-

vétique à travers la recherche et les emplois impactés, et d'autre part son système de santé, puisque le texte prévoit également l'interdiction de l'importation de nouveaux produits issus de l'expérimentation animale. Lionel Martin, président ad interim de l'UDC neuchâteloise, a rappelé que l'expérimentation animale en Suisse est subdivisée en catégories de degré d'intensité et qu'une majorité de ces cas ne porte pas atteinte à l'intégrité des animaux. En raison de la radicalité de cette initiative, un rejet pur et simple était logique. Rappelons encore que le Parlement l'a rejetée à l'unanimité.

L'UDC neuchâteloise accepte la suppression du droit de timbre. Ce projet, initié par le ministre de l'Économie Ueli Maurer (UDC) permettra le développement d'un cadre favorable au dynamisme de l'économie suisse. En outre, le député Daniel Berger a rappelé dans son exposé qu'en dehors de la Suisse, seules l'Espagne et la Grèce appliquent encore une telle redevance, c'est un modèle dépassé.

### Élargissement de la direction de l'UDC cantonale et nomination d'un conseiller à l'économie

L'UDC neuchâteloise a voté en bloc pour une modification statutaire, octroyant un siège à la présidence des Jeunes UDC neuchâtelois au sein du Bureau du comité, le but étant d'intégrer plus activement encore la jeunesse du parti dans la vie politique de ce dernier. Cette modification statutaire a également permis la création d'un nouveau poste au sein du Bureau du comité, à savoir celui de « conseiller à l'économie » et dans la foulée, l'assemblée a unanimement élu Daniel Berger à ce nouveau poste. Le but de cette fonction est d'assurer un lien plus fort et dynamique entre le parti, les milieux économiques, les entreprises et les relais de l'UDC au niveau fédéral.

Comm.

## La reine de la punchline !

« Vaut mieux arriver en retard que mourir en avance ! » C'est avec ce slogan choc que Sylvia Matthey des Bayards a remporté le concours de prévention « SCAN ton slogan » fin 2021. Le principe était simple, demander à la population neuchâteloise de proposer des slogans de maximum 70 caractères pour afficher les meilleurs d'entre eux aux abords des routes dans le cadre d'une campagne de prévention.

« J'ai eu vent de ce concours du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) tout à fait par hasard. C'est mon fils qui m'en a parlé un jour lorsqu'il est venu manger à la maison. Sinon, je serais passée totalement à côté du truc », s'exclame Sylvia Matthey. Elle serait aussi passée à côté des 500 francs cash qui récompensent les sept meilleures phrases des internautes.

faire valoir pour une prestation du SCAN. « Ça valait déjà le coup à ce moment-là », sourit l'habitante des Bayards. Une bouteille de champagne, sans alcool bien sûr, faisait aussi partie du lot.

### Près d'un quart des votes

Ensuite, les Neuchâtelois et Neuchâteloises ont eu deux semaines pour faire leur choix.



Grande gagnante du concours lancé par le SCAN, Sylvia Matthey a reçu, entre autres, un poster avec son slogan victorieux.

### « Conciliabules » de travail

Le Val-de-Travers s'est particulièrement mis en évidence sur le plan cantonal puisque Sylvia de Couvet a été classée quatrième (Aie du cran, lâche ton écran !) et Lauriane de Fleurier septième (Un joint peut fumer des vies). Tout avait commencé lors de la première phase lancée le 16 août dernier. « Nous avons jusqu'au 5 septembre pour envoyer une proposition si l'on souhaitait participer à la sélection. Nous en avons discuté en famille et on s'est pris au jeu petit à petit. Chacun proposait ses idées et ça stimulait les autres. » Finalement, les Matthey décident d'envoyer trois propositions (une par personne maximum). L'un des enfants, le mari et Sylvia faisaient donc partie des 264 participants recensés.

### « Je n'y pensais plus ! »

Quelques personnalités régionales telles que la sportive Marianne Fatton, le comédien Raphaël Tschudi et le politicien Quentin Di Meo ont relayé cette opération sur leurs réseaux sociaux pour mieux la faire connaître. Un jury composé de six membres du SCAN a alors procédé à une première sélection de laquelle sont ressorties trente propositions soumises au vote du public. « Et nos trois propositions ont été retenues dans les trente. J'ai été un peu surprise car je n'y pensais plus trop pour être honnête. » À ce stade, les lauréats ont tous reçu un bon de 100 francs à

« Chacun pouvait donner une voix à ses cinq slogans préférés. » Près de 1100 votes ont été comptabilisés et c'est celui de Sylvia qui a terminé en tête avec 24.4% des suffrages. Un plébiscite ! « J'ai une nouvelle fois été très étonnée », s'entête-t-elle. « En plus je ne suis pas trop sur les réseaux sociaux et internet et la communication se faisait essentiellement sur ces vecteurs. J'imagine que l'idée était surtout de toucher les plus jeunes. » Les auteurs des cinq meilleures propositions ont donc été récompensés par 500 francs chacun. Auxquels il faut ajouter deux coups de cœur du jury. Des ajouts surtout utilisés pour mettre en avant des slogans sur plusieurs thèmes (vitesse, natel, alcool, drogue,...) et du même coup toucher des publics différents. La remise des prix s'est déroulée le 14 octobre à Boudrevilliers.

### Le secret : laisser reposer

Sans oublier la petite fierté personnelle de voir afficher sa phrase de prévention aux abords des routes neuchâteloises. « C'est plutôt sympa comme récompense », reconnaît celle qui a passé son permis de conduire en 1977. On dit que l'expérience est le meilleur allié des conducteurs. Il y a sans doute du vrai jusqu'à un certain point (c'est à ce moment-là que les plus âgés actionnent le klaxon). Pour trouver un bon slogan qui fait mouche, la famille Matthey a misé sur l'expérience... et une bonne dose de patience. « Nous évoquions quelques idées que nous

notions sur une feuille puis on laissait reposer un peu et on les repré- nait un peu plus tard. Au bout d'un certain temps, chacun a trouvé une formule qui le satisfaisait et les dés étaient jetés. »

### Une initiative marquante

« Impatient sur la route et patient à l'hôpital » avait été choisi par le fils de Sylvia alors que son mari Frédéric avait opté pour « Donner son sang mais pas sur la route ». Suffisant pour être dans le top 30 mais pas pour le top 7 gagnant. En tout cas, cette initiative aura été marquante par son côté participatif et immersif. Cela change à l'heure du « tous pareils » et ça fait du bien. Elle aura aussi marqué les membres de la famille des Bayards puisque c'est l'une des dernières choses qu'ils ont faite ensemble avant que Frédéric ne s'éteigne le 4 décembre dernier. « Il a lutté plus de dix ans contre la maladie et nous l'avons accompagné jusqu'au bout. »

### « Le cœur battra toujours plus fort que la mort »

Ancienne institutrice, Sylvia avait d'ailleurs pris sa retraite en 2017 pour l'aider encore davantage au quotidien. L'heureuse mère de deux enfants et de quatre petits-enfants est née dans la vallée de La Brévine et est venue vivre aux Bayards en 1961. Elle avait cinq ans. Elle a ensuite rencontré Frédéric, un enfant du village, et le couple a construit son nid non loin de la scierie du village. Puisque la famille Matthey était douée en slogan, le leur aurait très bien pu être « le cœur battra toujours plus fort que la mort ! »



Le slogan de Sylvia Matthey utilise les antonymes retard/avance pour évoquer le problème de la vitesse excessive sur les routes.

Kevin Vaucher



# SERVICES RELIGIEUX

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 20 au 27 janvier

COUVET : samedi, à 17 h, culte, D. Allisson.

LES VERRIÈRES : dimanche, à 10 h, semaine de l'unité, culte œcuménique avec le chœur mixte catholique, D. Allisson. Certificat Covid.

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 20 au 28 janvier

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 17 h 30, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 27, à 19 h, messe. Vendredi 28, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale. Mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique.

LES VERRIÈRES : dimanche, à 10 h, célébration œcuménique.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe.

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 20 au 27 janvier

Dimanche, à 10 h, culte de témoignages.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

Renseignements :  
D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

## LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements :  
[www.lephare.ch](http://www.lephare.ch), tél. 079 733 25 46.

## In memoriam

En souvenir  
**Yves GRAF**  
2021 – 20 janvier – 2022



Une année déjà  
que tu es parti  
rejoindre les étoiles.

Tu seras toujours  
présent dans  
nos cœurs.

Merci de continuer  
de veiller sur nous.

Ta famille

Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



La section Chasseron du Club Alpin Suisse a la tristesse d'annoncer le décès de

**Monsieur  
Alfred MISCHLER**

Qui nous a quittés le 4 janvier  
dernier à l'âge de 93 ans.

Une personne chère ne nous quitte jamais...

Elle vit au plus profond  
de notre cœur et pour la revoir,  
il suffit de fermer les yeux!



COMMUNE DE  
**VAL-DE-TRAVERS**

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Rosemonde BOTTERON**

mère de leur dévouée collaboratrice  
et collègue Mme Carole Schöni.

Ils présentent leurs sincères  
condoléances à toute la famille.



L'association Espoir a l'immense tristesse de faire part du décès de l'un de ses membres et ami

**Monsieur  
Jean-Blaise CURTIT  
dit Djibi**

L'association présente ses sincères  
condoléances à toute sa famille.

Ses enfants et leur famille tiennent à remercier infiniment toutes les personnes pour leur soutien, leurs pensées et leurs nombreux messages lors de la brusque séparation de

**Madame  
Denise MESSERLI  
née Fatton**

maman, belle-maman, grand-maman  
et arrière-grand-maman.

Sa famille vous exprime sa sincère  
reconnaissance.

## Un petit quelque chose en plus! (2 / 2)

La semaine dernière, vous avez découvert la première partie du portrait que nous consacrons à la cavalière covassonne Flore Espina. Expatriée dans le sud de l'Espagne depuis l'âge de 19 ans, la jeune femme vise une qualification pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Dans sa quête, elle bénéficie du soutien des Garages Hotz SA qui lui ont notamment mis à disposition un véhicule, une remorque ainsi qu'un cheval de compétition. Le Courrier suivra son épopée vers la gloire olympique à travers une chronique régulière au plus près de la « Team Espina ».

Lors du premier article, nous avons terminé en évoquant le grand tournant de la vie de la Vallonnaire de 36 ans : son accident de moto. Rappelez-vous, Flore Espina se retrouvait sur un lit d'hôpital avec une fracture ouverte et l'équipe médicale en place se montrait particulièrement négligente – pour ne pas dire incompétente. En voulant réduire la fracture, une artère principale a été touchée sans que personne ne s'en rende compte et sa jambe n'était ainsi plus du tout irriguée. Nonobstant l'urgence de la situation, l'équipe a tout simplement relégué l'accidentée malmenée dans une chambre en situation d'attente. Forcément, elle s'est rapidement rendu compte que quelque chose n'allait pas mais les intervenants médicaux semblaient ne pas vouloir voir la réalité. Un immobilisme surréaliste étant donné la course contre la montre qui était en train de se jouer.

### « Nous allons vous couper la jambe, pas sûr que vous allez survivre »

« Au bout du deuxième jour, j'avais déjà tous les doigts de pied noirs et j'avais des douleurs atroces bien qu'ils me donnaient de la morphine. Je leur ai bien indiqué qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas mais il ne s'est rien passé jusqu'au huitième jour où ils m'ont transférée dans un autre hôpital. À priori, une machine médicale ne fonctionnait pas et il fallait que je change d'établissement pour pouvoir y avoir accès. » Après plus d'une semaine en « stand-by », il devenait évident que la prise en charge catastrophique du premier hôpital allait lui coûter sa jambe. La question se déplaçait peu à peu vers une interrogation plus radicale : cela allait-il lui coûter la vie ? « Quand je suis arrivée dans le

second établissements, le verdict a été immédiat. Nous allons devoir vous couper la jambe et nous ne sommes pas sûrs que vous allez survivre. C'est ce qui m'a été dit. » Et pour cause, la gangrène avait eu le temps de gagner tout le corps et les bactéries s'étaient répandues dans tous les organes.

Un mois de soins intensifs et vingt et une entrées en salle d'opération sur cette même période, voilà ce qui l'attendait. Flore Espina n'avait plus le choix, elle devait mobiliser son petit truc en plus : son esprit de résilience ! « La gangrène a continué d'avancer donc ils coupaient un bout de jambe supplémentaire à chaque fois. C'était dur à vivre. Il a fallu un mois et demi pour enfin stabiliser mon état. Heureusement, ils ont pu sauver le genou – très important dans le mécanisme de la marche – et je suis quand même là aujourd'hui pour vous en parler. » Malgré cette épreuve, la Vallonnaire exilée ne regrette nullement d'être partie vivre en Espagne à 19 ans. « Les regrets sont inutiles et ne changeraient rien à mon histoire de toute façon. » Son histoire, la voici : le papa de la cavalière vallonnaire est Espagnol et il a émigré en Suisse à l'âge de huit ans. Plus tard, il y a rencontré sa femme à Couvet. De leur union est née la jeune Flore qui s'est rapidement mise à faire du cheval.

### Rencontre décisive avec « la dame allemande »

« Je faisais plutôt du saut que du dressage et je me rappelle que je faisais l'Abbaye à cheval chaque année. Je me souviens aussi que nous passions toutes nos vacances dans le sud de l'Espagne à El Palmar dans la province de Cadix. C'est pour ça que j'ai voulu aller y habiter lorsque

je suis devenue majeure. Depuis cet endroit qui se situe à quinze kilomètres de l'Afrique, nous voyons toutes les lumières du continent africain briller, c'est sublime. » Elle, c'est à cheval qu'elle souhaitait prendre la lumière et elle s'en est donné les moyens malgré son accident. « Après l'accident, j'ai rencontré une dame allemande qui m'a poussée à remonter à cheval. Même en béquilles, je l'aidais à nettoyer ses chevaux et ses boxes et en échange elle me donnait des cours. Ma réhabilitation personnelle est passée par là ! » Alors que l'état de sa jambe était inquiétant et qu'elle était encore trop abîmée pour envisager et poser une prothèse, ces moments ont posé les bases de sa reconquête personnelle. « Physiquement et psychologiquement, c'est à travers ce retour aux sources que je me suis reconstruite. » Puis, une fois qu'elle a terminé ses études de vétérinaire, elle est passée à l'obstacle suivant.

### Des prothèses hors de prix !

« Une amie m'a remis en tête l'envie de compétition. Après une bonne première saison de reprise, l'équipe de Suisse m'a intégrée à son cadre et mon statut de « quasi professionnelle » me permet de me concentrer à 100% sur cette activité aujourd'hui. » Grâce au soutien des Garages Hotz SA, elle a pu choisir son cheval pour la première fois. « C'est principalement à moi de m'adapter à lui mais le cheval doit aussi apprendre à lire les informations que je lui donne. Ce choix était donc important. » Comme Flore Espina pèse moins lourd du côté de sa prothèse et qu'elle a plus de force avec sa jambe droite, son « compagnon de jeu » doit intégrer ces nouveaux éléments pour lui. « On indique plein de choses en déplaçant simplement le poids du corps d'un côté ou de l'autre », précise-t-elle.



De son côté, la jeune femme a dû marcher durant dix ans avec une jambe en bois totalement inadaptée à ses activités sportives. « Une prothèse basique coûte 8000 euros minimum et la sécurité sociale espagnole prend en charge 1800 euros maximum par année pour ce besoin. Je n'avais pas d'autre choix que de faire avec. » Résilience, résilience,... Aujourd'hui, un sponsor lui permet d'avoir trois prothèses adaptées (à l'eau, à l'équitation et aux autres sports), ce qui lui offre enfin un peu de répit après ces dernières années éprouvantes. Et après tout ça, la Vallonnaire et son « petit truc en plus » sont fin prêts pour rayonner jusqu'à l'Olympe ! Rien que ça !

Kevin Vaucher

**CAFFÈ RESTAURANT  
LES ARCADES**

Mardi 25 janvier  
choucroute

...  
Sur réservation  
tous les jours  
tripes et tête de veau

...  
Aussi à l'emporter

032 861 2008  
GRANIER 11  
2114 FLEURIER

*Chez Riquet* **Boucherie  
Traiteur  
Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers  
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

**Action de côtelettes de porc**  
Fr. 14.-/kg  
du jeudi 20 au mercredi 26 janvier inclus  
*le goût du vrai*



## Chasseron-Buttes Nouveautés, incertitudes et espoirs

Les Amis de Chasseron-Buttes donnent rendez-vous aux amateurs de ski, alpin et de randonnée, le 13 février prochain pour la 29<sup>e</sup> édition de la descente populaire et la 10<sup>e</sup> édition du Trophée du Chasseron. Néanmoins, l'organisation demeure aux aguets après les annulations des deux dernières années.

En 2020, c'était le manque d'or blanc sur les pentes de la Robella, en 2021, la pandémie et les mesures sanitaires, qui avaient contraint les Amis de Chasseron-Buttes d'annuler la manifestation. Ainsi, à trois semaines du 13 février, les organisateurs espèrent enfin vivre la 29<sup>e</sup> édition de la descente et la 10<sup>e</sup> du Trophée du Chasseron et si possible avec la même réussite que lors de la cuvée 2019 qui avait vu les courses se dérouler sur l'intégralité des parcours. Pour l'instant, les mesures sanitaires permettent la tenue de l'événement et la neige, certes en quantité minimale, est présente. Des deux problématiques, laquelle préoccupe le plus Adrien Juvet, président de l'association ? « C'est quand même la pandémie car nous sommes une petite manifestation et la mise en place des règles et des concepts de protection représente une lourde charge administrative », explique-t-il, en citant le dossier constitué. « Mais, la neige ce n'est pas fait non plus », ajoute le président.

Avec les conditions météorologiques actuelles, relativement froides, Adrien Juvet se veut tout de même optimiste et explique que le comité d'organisation attend généralement la dernière semaine pour décider d'une annulation ou non. « À ce moment, nous pouvons observer la météo pour les sept jours suivants », précise-t-il. Quant à une possible évolution des mesures sanitaires, le président de l'association estime que fin janvier ou début février ils seront fixés. Toutefois, Adrien Juvet avoue être « un peu stressé » par rapport au concept sanitaire qui doit recevoir l'aval des autorités. Notamment, le certificat Covid (2G) sera demandé aux participants des courses.

### Nouveaux parcours et sang nouveau

Une des évolutions du programme de la cuvée 2022 de Chasseron-Buttes est la disparition du Trophée des Preissettes pour être remplacé par un nouveau parcours du Trophée du Chasseron. « Les Preissettes n'attiraient que peu de monde », reconnaît le président des Amis de Chasseron-Buttes. Sous l'impulsion de deux nouveaux membres du comité, Valentin Muriset et Yvan Jeannerod, un nouveau parcours du Trophée a été élaboré. Plus technique, plus long et avec un dénivelé accentué, il devrait attirer et réjouir les spécialistes du ski-alpinisme, notamment en année de Patrouille des Glaciers. Néanmoins, le parcours traditionnel est maintenu. « Valentin et Yvan sont

de vrais moteurs pour la partie randonnée, ils amènent beaucoup de dynamisme », note Adrien Juvet.

Pour « l'autre » montée, celle au départ de la descente, l'organisation a pensé aux plus jeunes participants en prévoyant une animation originale. Une quinzaine d'indices seront placés sur le chemin pédestre menant au Chasseron pour permettre aux enfants et à leurs familles de résoudre l'énigme « On a marché sur la lune ». Lors de la remise des prix, un tirage au sort parmi ces jeunes participants offrira la possibilité d'ouvrir un coffre-fort. « Il s'agit de rendre la montée la plus « courte » possible », explique Adrien Juvet en soulignant que cela permet d'attirer les familles et les jeunes.

### La « der » du président

Cette édition de Chasseron-Buttes sera également la dernière d'Adrien Juvet en tant que président des Amis de Chasseron-Buttes après douze années. « Je pars sereinement, c'est le moment de passer le flambeau », estime-t-il, heureux de trouver une relève, notamment en Valentin Muriset et Yvan Jeannerod. Néanmoins, l'actuel président de l'association souligne que les deux nouveaux membres du comité s'investissent surtout sur l'aspect « randonnée » de la manifestation, qui profite de l'engouement pour la « peau de phoque ». Cela signifie-t-il que cette 29<sup>e</sup> édition de la descente sera la dernière ? « Le futur comité aura carte blanche et j'ai bon espoir que de nouvelles personnes s'intéressent à maintenir la descente », commente Adrien Juvet.

Celui qui, avec une équipe d'amis passionnés, avait relancé Chasseron-Buttes en 2009 explique que l'organisation de la descente constitue la partie la plus compliquée, en raison des filets de protections, des portes, de la longueur du tracé de 7 km et du nombre de bénévoles nécessaire. Toutefois, Adrien Juvet souhaite que des jeunes ou moins jeunes aient le désir de faire vivre cette descente populaire, comme lui a souhaité la faire revivre. Si tel sera le cas, le futur comité d'organisation a trouvé son premier bénévole. « Mon rêve est d'être contrôleur de porte ! », conclut-il, tout de même serein quant au futur de la manifestation.

Inscriptions, règlements et informations : [www.chasseron-butttes.ch](http://www.chasseron-butttes.ch)

Gabriel Risold

# Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS - SINCE 1860

Reconnue pour son savoir-faire en Haute Horlogerie et Haute Joaillerie, Chopard est célébrée pour son audace créative et sa conception d'un luxe éthique et responsable. Fière de ses valeurs et de ses traditions, notre Maison insuffle son esprit de famille dans ses relations avec ses employés comme avec ses clients, œuvrant à offrir une expérience de marque extraordinaire.

Chopard peut s'appuyer sur un vaste réservoir interne d'expertise et de savoir-faire réunissant plus de 45 métiers différents tant dans la tradition horlogère suisse, que la joaillerie.

Pour renforcer notre département Décoration, nous recherchons notre futur

### Opérateur en décoration (H/F)

Votre mission consistera à assurer le processus de décoration sur les pièces de nos mouvements et vos tâches seront les suivantes :

- Réaliser le polissage des angles, l'étirage des pourtours, le polissage des moulures
- Réaliser l'adoucissage, le trait tiré, le microbillage, le poli bloqué
- Assurer l'autocontrôle

Vous avez une expérience de 5 ans dans la décoration de petits composants horlogers haut de gamme. Disposant d'une bonne acuité visuelle et d'une excellente dextérité, vous savez travailler de manière autonome, tout en privilégiant le travail d'équipe. Vous êtes flexible et aimez la polyvalence. Le perlage est une technique que vous connaissez et/ou avez pratiquée, ce qui constituerait un avantage.

Si vous vous reconnaissez dans cette description de poste, nous attendons volontiers votre candidature que vous voudrez bien nous faire parvenir au travers de notre site internet à l'adresse suivante : [www.chopard.com/intl/careers](http://www.chopard.com/intl/careers)

Il ne sera pas répondu aux personnes dont le profil ne correspondrait pas à l'annonce.

Chopard Manufacture SA  
Ressources Humaines - Rue des Moulins 20 - 2114 Fleurier



10<sup>e</sup> TROPHÉE DU CHASSERON

# CHASSERON 29<sup>e</sup> BUTTES

**DIMANCHE 13 FÉVRIER 2022**

Règlement et inscriptions - [www.chasseron-butttes.ch](http://www.chasseron-butttes.ch) - Certificat Covid obligatoire

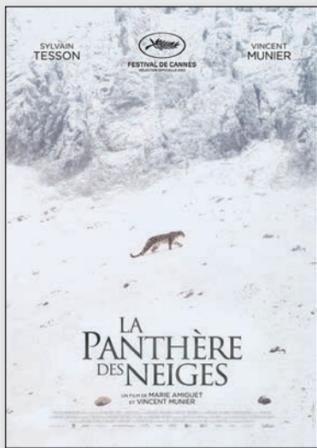
### Bénévoles recherchés

Comme pour nombre de manifestations, l'aide des bénévoles est essentielle pour Chasseron-Buttes. « Nous sommes toujours en recherche », explique Adrien Juvet. Ce d'autant plus en période de pandémie pour aider à l'application du concept de sécurité sanitaire ou pour pallier de possibles bénévoles en isolement. L'appel est lancé et les intéressés peuvent trouver les coordonnées des Amis de Chasseron-Buttes sur le site internet de l'association.

# LES FILMS

## La panthère des neiges

De Marie Amiguet, Vincent Munier, documentaire, avec Sylvain Tesson et Vincent Munier



Au cœur des hauts plateaux tibétains, le photographe Vincent Munier entraîne l'écrivain Sylvain Tesson dans sa quête de la panthère des neiges. Il l'initie à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience nécessaire pour entrevoir les bêtes. En parcourant les sommets habités par des présences invisibles, les deux hommes tissent un dialogue sur notre place parmi les êtres vivants et célèbrent la beauté du monde.

## The king's man: première mission

De Matthew Vaughn, action, espionnage, avec Ralph Fiennes, Gemma Arterton, Rhys Ifans...



Lorsque les pires tyrans et les plus grands génies criminels de l'histoire se réunissent pour planifier l'élimination de millions d'innocents, un homme se lance dans une course contre la montre pour contrecarrer leurs plans.

## Mes très chers enfants

D'Alexandra Leclère, comédie, avec Josiane Balasko, Didier Bourdon, Marilou Berry...



Chantal et Christian vivent une retraite paisible. Mais depuis que leurs enfants Sandrine et Stéphane ont quitté le nid, ceux-ci ne donnent plus beaucoup de nouvelles. Les occasions de se réunir en famille se font de plus en plus rares... Quand les rejetons annoncent qu'ils ne viendront pas fêter Noël, c'en est trop pour Chantal et Christian ! Ils décident alors de leur faire croire qu'ils ont touché le jackpot. Une tentative désespérée pour tenter de les faire revenir et un mensonge qui pourrait leur coûter cher...

## Tous en scène 2

De Garth Jennings, Christophe Lourdelet, animation, comédie musicale, famille, avec Jenifer Bartoli, Elodie Martelet, Camille Combal...



Si Buster et sa troupe ont fait du Nouveau Théâtre Moon la salle de concert à la mode, il est temps

de voir les choses en plus grand : monter un nouveau spectacle dans la prestigieuse salle du théâtre de la Crystal Tower à Redshore City



## La chambre bleue

De Mathieu Amalric, policier, thriller, drame, avec Mathieu Amalric, Léa Drucker, Stéphanie Cléau...



- Dis-moi Julien, si je devenais libre, tu te rendrais libre aussi ?  
- Tu dis ?...

Un homme et une femme s'aiment en secret dans une chambre, se désirent, se veulent, se mordent même. Puis s'échangent quelques mots anodins après l'amour. Du moins l'homme semble le croire. Car aujourd'hui arrêté, face aux questions des gendarmes et du juge d'instruction, Julien cherche les mots.

« La vie est différente quand on la vit et quand on l'épluche après coup. »

Que s'est-il passé, de quel crime est-il accusé ?



Mercredi 26 janvier, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, Anne Freitag, conservatrice au Musée de zoologie de Lausanne, parlera des stratégies des animaux.

Désert brûlant, soleil d'été, hiver rigoureux, vie dans les pôles... Qu'il fasse chaud ou froid, les animaux

# Un Carnavallon revisité !

Malgré une crise sanitaire encore bien présente, le Carnavallon ne renonce pas ! La 44<sup>e</sup> édition aura bel et bien lieu, mais avec quelques ajustements, autant dans le comité que sur son déroulement !

Pour cette nouvelle édition, Carnavallon se déroulera non pas sous la patinoire, mais à la salle Fleurisia de Fleurier. Les festivités débiteront comme à l'accoutumée le vendredi 22 avril à 20 h 01 précis et se termineront, à contre-cœur, le dimanche matin du 24 avril à 5 heures.

De part la pandémie qui fait toujours rage, le comité d'organisation du Carnavallon a dû remanier la programmation de la manifestation. Le programme sera dévoilé prochainement !

Nouveauté qui a son importance : les billets d'accès ne seront disponibles qu'en prélocation ! Alors ne loupez pas l'ouverture de la billetterie en ligne et commandez votre billet avant qu'ils ne soient tous vendus ! Car... Covid oblige, le nombre de Carnavallonniens sera limité sous la Fleurisia... De plus, les conditions d'accès au Carnavallon seront également restreintes et respectueuses des normes en vigueur à ce moment-là. Le comité ne manquera pas de communiquer plus précisément sur ce sujet dès qu'il en sera sûr !

Mais pas de panique, le comité œuvre d'ores et déjà aux préparatifs afin de faire oublier aux Carnavallonniens, au moins le temps d'un week-end, la situation contre laquelle nous combattons tous.

Le comité d'organisation de Carnavallon tient à remercier ses

membres sortants ; Gisèle Margot (logistique) et François Margot (logistique) pour les nombreuses années au sein du comité et leur dévouement à cette magnifique manifestation. Il regrette vivement leur départ et leur souhaite tout le meilleur pour la suite !

Le compte à rebours est lancé, n'oubliez pas de vous abonner aux pages Facebook et Instagram ou encore de vous rendre régulièrement sur le site internet [www.carnavallon.ch](http://www.carnavallon.ch) pour ne rien louper des prochaines informations !

**Constitution du comité d'organisation du Carnavallon pour cette édition 2022**

**Coprésidents :** Sophie Renaud et Florian Margot  
**Sociétés & partenaires :** Sarah Pham et Séverine Petitpierre  
**Infrastructure :** Simon Degruillier, Stéphane Kneissler et Joël Berset  
**Caissière :** Sloane Studer  
**Animations et programme :** Valentin Renaud  
**Cliques & cortèges :** Alrick Jaquet  
**Sécurité & sanitaire :** Yoan Margot  
**Secrétaire :** Elsa Cochand  
**Décoration :** Axelle Michel  
**Logistique :** Alexandre Macherel  
**Sponsoring & communication :** Christelle Pythoud et Léa Jatton

Comm.



# U3a : chaud-froid ! Les animaux et leurs stratégies pour se rafraîchir ou se tenir chaud

ont développé de nombreuses adaptations pour se rafraîchir ou se réchauffer. Rien de tel qu'un épais pelage et des pattes densément poilues pour passer l'hiver, comme chez le lièvre variable. Mais pourquoi les canards n'ont-ils pas froid aux pattes, les pieds dans l'eau glacée en plein mois de janvier ? Et si les hirondelles s'envolent vers le

sud avec l'arrivée de la mauvaise saison, comment faire quand on est un délicat papillon en hiver ? Les auditeurs découvriront 1001 stratégies pour résister aux aléas du climat, et les problèmes que provoquent les changements climatiques actuels.

Comm.

**HORAIRE DE NOS BUREAUX**

LUNDI À JEUDI

08 H 00 - 12 H 00 / 13 H 30 - 17 H 00

Tél. 032 861 10 28 - [info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch)



## LETTRES OUVERTES

### Travaux 2022 - 2026 Tunnel de la Clusette

Lettre adressée au conseiller d'État, Laurent Favre.

Comme je l'ai appris dans la presse régionale, notre canton va effectuer des gros travaux dans le tunnel de la Clusette, à l'effet de rénover et de sécuriser cet ouvrage. Ces travaux sont vraiment nécessaires, car depuis son inauguration en 1975, il n'y a pas eu de grands changements dans ce tunnel et il ne correspond plus aux normes de sécurité actuelles. Tout ceci est parfaitement normal et je n'ai rien contre cela.

En tant qu'habitant du Val-de-Travers depuis de nombreuses années, je suis amené par obligation et non pas par plaisir, à effectuer les courses pour me rendre à mon travail, dans le bas du canton. Je ne peux pas prendre les transports en commun, car je travaille avec des horaires irréguliers. J'emprunte donc pratiquement tous les jours cette route principale, tant professionnellement qu'en privé.

En consultant la carte des charges du trafic pour les années 2017 - 2019, je constate que ce tunnel est emprunté journalièrement par plus de 6500 véhicules, dont un grand nombre est lié au trafic transfrontalier. Ce tunnel et cette route principale sont un grand axe permettant de rejoindre la France et la Suisse et vice versa.

Dès l'ouverture de ce chantier, la circulation sera fortement perturbée, voire pire, ce tunnel sera totalement fermé à toute circulation routière durant tout le mois d'avril 2022. Par conséquent, tout ce trafic sera dévié le mois en question, pour autant qu'il n'y ait pas d'accidents les autres mois à la Clusette. Yves-Alain Meister, chef de l'Office des routes cantonales, dit que ce détour prolongera le trajet de quelque 10 minutes. Cela est juste lorsque tout va bien, mais lorsque vous avez des tracteurs, camions et autres mauvaises conditions de la route, ce délai s'allonge drastiquement. La route Bas de Rosières - Haut de la Côte est régulièrement jonchée de pierres. La sécurité routière tant matérielle qu'humaine n'est pas adéquate.

Après cela, il est dit que la circulation sera rétablie dans ce tunnel à 60 km/h, en espérant qu'il n'y ait pas d'accident et que ce trafic ne soit pas à nouveau dévié par la Côte Rosières. Les travaux vont alors durer jusqu'à la fin 2026 !!!

Je pense à la sécurité des habitants du Val-de-Travers lorsqu'ils sont malheureusement victimes d'accident, de maladie et qu'ils doivent être transportés par ambu-

lance à l'hôpital à Neuchâtel ou plus loin, puisque l'hôpital de Couvet ne peut plus accueillir de malades, blessés, par décision politique. Le trajet par ambulance sera fortement rallongé et portera préjudice à la vie du patient. J'espère que durant ces longs travaux, il n'y aura pas d'incendie de grande ampleur qui nécessitera l'engagement de lourds moyens depuis Neuchâtel.

Comme vous pouvez le constater, je ne suis pas opposé à ces travaux, mais je pense que le canton devrait voir avec l'OFROU pour réduire sa durée en effectuant ces travaux 24 h sur 24, jours fériés compris, ce qui permettrait de diminuer l'impact écologique et sécuritaire pour tous les utilisateurs de cette route. Cette manière de travailler est possible sur les autoroutes et je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas le faire pour cette route transfrontalière à grand trafic.

Alain Cherbuin,  
Couvet

### Dire la vérité plutôt que semer l'inquiétude

Monsieur Boillat, votre lettre parue dans « le courrier des lecteurs », le 22 décembre 2021, dans l'édition du Courrier du Val-de-Travers hebdo a retenu toute notre attention en même temps qu'elle nous interpelle grandement tant elle raccourcit et travestit la réalité.

En tant que citoyennes bayardines, avec une parfaite connaissance des dossiers puisque présidente du Conseil de fondation durant deux décennies et Gisèle Erb membre du Comité de gestion pendant 4 ans, nous voulons vous dire ainsi qu'à la population que la décision relative au rapprochement des homes des Bayards et Dubied n'a pas été prise à la légère contrairement à ce que vous insinuez.

L'avenir du Home des Bayards a été durant ce long cheminement, en tant que présidente, une de mes principales priorités. Avec Mme Martina, directrice, elle-même soutenue par le Conseil de fondation et le Comité de gestion ont œuvré pour améliorer, optimiser l'accueil des résidents en creusant, en construisant, en poussant les murs pour gagner des millimètres, des centimètres, des mètres carrés afin de répondre aux exigences du Conseil d'État.

Tout a commencé en mai 2012 quand le Grand Conseil a donné son approbation pour la PMS, (planification médico-sociale) visant à soutenir la mise en place de nouvelles solutions et d'infrastructures

mieux adaptées pour les personnes de plus de 65 ans présentant des fragilités. Le processus de planification est ainsi engagé. Il prévoit une importante diminution de lits dans les EMS, ce qui représente un immense danger pour les petites structures telles que la nôtre.

Dès 2015, les directeurs et les présidents de cinq EMS du Val-de-Travers unissent leurs forces et misent sur la solidarité pour établir la répartition des missions et l'abaissement du nombre de lits. Un chef de projet est engagé pour mener à bien cette opération.

En 2020, soit cinq ans plus tard, c'est dire la difficulté de ce dossier, la répartition finale des missions et de la diminution du nombre de lits est entérinée, décision adressée au Service cantonal de la santé publique.

En symétrie, comme pour complexifier encore la problématique, ledit service met en consultation la nouvelle réglementation des EMS, modifiant les règles du jeu en cours de processus. Une consultation au cours de laquelle nous ne parviendrons pas à faire entendre nos arguments en faveur du maintien du Home des Bayards car le Conseil d'État signe l'arrêté modifiant le règlement sur l'autorisation d'exploiter et la surveillance des institutions (RASI), en octobre 2021.

Ce règlement exige une étroite proximité de la mission psychogériatrique au sein d'une institution gériatrique, signant la mort du Home des Bayards et accélérant ainsi le processus de rapprochement entre les homes Bayards-Dubied qui a, entre-temps, misé sur la nomination d'une direction unique.

Combien d'écheveaux de laine avons-nous mis en pelotes, combien de nœuds avons-nous défaits pour pérenniser ce magnifique établissement des Bayards où tout avait été mis en place pour accueillir la psychogériatrie, mission qui, au goût de certains villageois, ne faisait de loin pas l'unanimité.

Toute notre admiration va à Madame Martina, directrice des deux sites, à son équipe qui par vents et marées ont assumé toute la période des travaux, des turbulences, protégeant les résidents, en les plaçant au centre de leurs préoccupations.

Aujourd'hui, des Bayards à Couvet, Mme Martina tissera le fil d'Ariane en faisant la ligne directrice de ses réflexions afin d'atteindre l'objectif de rapprochement.

Dès lors, Monsieur Boillat, nul besoin de mettre de l'huile sur le feu. Il convient plutôt de rassurer le personnel, les résidents et la population. Celle-ci doit être assurée que tout sera mis en œuvre pour que ce joyau qu'est le Home des Bayards demeure un lieu de vie au centre du village.

Anne Rosselet, Gisèle Erb,  
Les Bayards

## Notre policlinique de Couvet - la suite

Je salue la lettre de Pierina Michel dans le dernier numéro du Courrier du Val-de-Travers hebdo et me joins à elle pour remercier le personnel de notre policlinique de Couvet pour son travail bien fait et son amabilité.

Beaucoup d'habitantes et d'habitants du Val-de-Travers ne sont pas au courant des prestations dont nous bénéficions encore dans notre antenne du RHNe, qui n'est certes plus un hôpital mais fait du très bon travail avec les moyens qui lui sont accordés.

Alors voici les informations sur le panneau à côté de la porte d'entrée, en attendant que nos autorités communiquent autrement si elles le veulent bien.

Adriana Ioset, Fleurier

**Maison de vie et de santé du Val-de-Travers**  
Informations et numéros de téléphone utiles dès le 1<sup>er</sup> mai 2017

- Maison de vie** pour personnes cérébrovasculaires sévères et personnes à autonomie restreinte
- Policlinique médico-chirurgicale** avec ou sans rendez-vous, entre 8h00 et 22h00  
accueil par du personnel spécialisé jusqu'à 22h00 à partir de 22h00, appel au 144 (urgences vitales), ou au 0848 134 134 (médecine de garde)
- Consultations spécialisées** médecine, rhumatologie, orthopédie, ORL  
Consultations et soins d'oncologie ambulatoire
- Thérapies et prestations ambulatoires** imagerie médicale, physiothérapie, diététique et ergothérapie
- ADMED** prise de sang et analyses médicales  
**CNP** Centre Neurobiologique de Psychiatrie (jeunes-adultes, adultes et âge avancé)
- Cabinets médicaux** (premier recours et spécialistes) médecine générale pédiatrie ophtalmologie
- Cabinet de gynécologie**

**Utilisons les services de notre policlinique afin de la garder !**

## Démantèlement du congé maternité !

Un grand rassemblement aura lieu mardi 25 janvier de 12 h 20 à 13 h 30 dans la cour du château de Neuchâtel. Un quart d'heure de protestation est organisé à Couvet à 12 h 30 sur la place des Collèges pour celles et ceux qui désirent se montrer solidaires mais n'ont pas la possibilité de se rendre à Neuchâtel.

La raison de la colère : actuellement, dans la fonction publique neuchâteloise, le congé maternité est de 4 mois. Mais si les femmes sont au bénéfice d'un certificat médical et ont dû arrêter de travailler en fin de grossesse sur ordre de leur médecin, leur congé maternité peut être raccourci jusqu'à 24 jours (restent alors 14 semaines de congé maternité, le minimum légal fédéral). Ainsi, les femmes ayant une grossesse « facile » et qui peuvent travailler jusqu'au bout peuvent jouir d'un congé maternité complet, alors que celles qui ont une grossesse plus compliquée le voient tronqué.

Afin de supprimer cette inégalité de traitement entre les femmes, la gauche a déposé un projet de loi demandant que le congé maternité débute le jour de l'accouchement.

Le PLR propose en contrepartie au Grand Conseil de ramener la durée du congé maternité de la fonction publique à 16 semaines, ce qui correspond à une réduction d'environ 1 semaine et demie. Résultat : à la place d'une amélioration, toutes les femmes vont se retrouver avec un congé maternité raccourci !

Si ces 16 semaines de congé proposées dépassent certes le minimum légal de 14 semaines, force est de constater que le can-

ton se retrouverait, une fois de plus, relégué en queue de peloton tant en comparaison intercantonale qu'avec le secteur privé de la région qui donne jusqu'à 24 semaines de congé maternité. À Neuchâtel, on recense dans la fonction publique une cinquantaine de congés maternité par an, dont une partie seulement débute avant la naissance. Le coût d'un congé maternité de 4 mois à partir de l'accouchement ne péjorerait donc pas de manière significative les finances de l'État.

De plus, l'UDC a déposé un amendement pour réduire le congé maternité au minimum légal de 14 semaines !

Par conséquent, la nouvelle législation ne serait pas un cadeau, mais constituerait, de facto, une mesure d'économie. À l'heure où les chambres fédérales veulent augmenter l'âge de la retraite des femmes et où l'UDC lance deux initiatives limitant l'avortement, ces discussions montrent qu'il y a encore du chemin à faire en matière de droits de la femme.

Au vu de la majorité de droite du Grand Conseil, la proposition du PLR (refusée par la commission législative) a de fortes chances de passer la rampe (en commission, les Vert'libéraux ont soutenu l'amendement du PLR).

Les syndicats, l'ensemble de la gauche (PS, Verts, POP, Solidarité), le collectif de la grève féministe et le collectif du 14 juin interne de l'État ont décidé de se mobiliser pour combattre cette attaque inacceptable contre le congé maternité.

SAEN et SSP du Val-de-Travers

## Au régime sans sel!

Ouvert en août 1994, le Musée du Sel de Buttes (la Mémoire du Sel) est fermé depuis bientôt deux ans. La faute à un certain virus que vous connaissez tous. Le musée s'étend au rez-de-chaussée et sur une partie de l'étage de la maison de la ruelle de la Consommation 1. Afin d'y maximiser l'espace, le parcours autour du thème du sel prend la forme d'un « serpent ». C'est idéal pour être au plus près des différentes installations et maquettes proposées mais c'est beaucoup moins « pandémie-compatible ». Voilà ce qui a poussé le comité au régime sans sel. Le Courrier n'a aucun problème d'hypertension et vous emmène donc avec lui pour une visite au goût salé.



Le président du comité du Musée du Sel, Serge Gumy, devant l'une des maquettes utilisées pour expliquer et retracer l'histoire du sel.

Lorsque je pousse la porte du musée de la ruelle de la Consommation, c'est Charles Henri Lambelet (initiateur du projet) et Serge Gumy (président) qui me reçoivent. Tient, encore eux ! Le duo d'anciens postiers a encore frappé. Souvenez-vous, la série de tableaux affichés sur les murs de différentes bâtisses butteranes, c'était déjà eux ! Fraîchement honoré d'une 89<sup>e</sup> année sur son journal de vie, le premier nommé n'a rien perdu de sa ténacité : « Nous étions une dizaine dans le comité du musée mais les membres se font vieillissants et il rétrécit année après année. Mais nous, on ne lâche pas. » Prévoyant, l'homme qui habite une partie du 1<sup>er</sup> étage de la maison a néanmoins assuré les arrières de son antre dédié à l'histoire du sel. « Le musée ne court aucun risque de disparition puisque le comité a inscrit une servitude au registre foncier. Celle-ci oblige le ou les futur(s) propriétaire(s) à le conserver jusqu'en 2094. » De quoi voir venir !

### Aldo Moro, cheville ouvrière du musée

Une fois cette bonne nouvelle entendue, nous passons à la visite du musée avec une première mise en garde de Serge Gumy : « Ne

faites pas attention, on devra un peu dépoussiérer avant de rouvrir, ça fait un moment que plus personne n'est venu dans ces lieux. » Aucun souci pour la première maquette qui s'offre à nous puisqu'elle est



À l'étage, cet endroit au premier plan était monopolisé à l'époque par l'ancien congélateur collectif privé du village.

protégée par une protection transparente. « Son concepteur est Aldo Moro. C'est lui qui a réalisé la plupart des maquettes qui jalonnent le parcours du musée. Celle-ci a la particularité d'avoir été faite sans le moindre clou, tout est chevillé. Ça lui a pris tout un hiver pour en venir à bout. Cela représente un bâtiment de graduation. L'eau tombait par le

haut, ruisselait à travers des fagots d'épines noires et se retrouvait en bas avec une teneur en sel plus élevée. Il n'y avait alors plus qu'à la faire évaporer pour récupérer le sel. » Une technique utilisée dans toute l'Europe à l'époque. Il en existe encore aujourd'hui, notamment en Allemagne.

### Une passion du sel qui vient... de la maçonnerie

La construction miniature présentée au Musée du Sel est celle d'Arc-et-Senans (France) qui faisait près de 500 mètres de long. À côté, on entre dans un recoin voûté dédié aux salines de Bex. Un petit train électrique apporte un peu de mouvement à la scénographie qui retrace cinq siècles d'histoire. La visite se poursuit et on tombe à chaque pas sur un nouveau pan de cette histoire salée. D'où vient cette passion pour le sel ? « De la

maçonnerie », me répond Charles Henri Lambelet. Pardon ? « J'aimais particulièrement la maçonnerie plus jeune et lorsque l'opportunité de transformer une partie de ma maison en musée s'est présentée, j'ai sauté sur l'occasion. Il fallait monter des murs pour créer des coursives et il fallait aussi créer différents petits endroits pour que les visi-

teurs puissent passer d'une histoire à l'autre au fil de leur avancée. » Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous, disait Paul Éluard. Le Butteran n'a pas manqué celui que lui avait donné le sel et il a appris à l'apprécier avec le temps. « Je me suis finalement tellement investi dans ce musée que j'ai parfois un peu sacrifié ma vie de famille. »

### L'origine des produits JuraSel

Tout est parti d'une fête du sel à Buttes. Des salières de grande valeur avaient été exposées dans sa maison de la ruelle de la Consommation. « Hélas disparu aujourd'hui, l'historien François Matthey m'avait alors dit en plaisantant que l'espace y est tellement grand, qu'on pourrait y construire un musée. Et je l'ai pris aux mots. » Depuis bientôt trente ans, l'espace ainsi créé accueille régulièrement de nouveaux éléments et le musée s'enrichit constamment. « Par exemple ici, on explique le fonctionnement des salines du Rhin à Bâle », enchaînent les deux hommes. « Ça fonctionne avec un système de pompage à trois tuyaux. Ils envoient d'abord de l'eau douce puis du gaz pour apporter de la pression. De l'eau salée est ainsi remontée. C'est de là que provient les produits JuraSel qu'on trouve dans les commerces. » Le sel de mer a aussi droit à sa mise en lumière un peu plus loin dans le parcours via une maquette sur les marais salants. Ce système permet de produire du sel avec de l'eau de mer. On en trouve pas mal en Bretagne notamment. Le marais est formé de plusieurs parties dans le but de concentrer progressivement la teneur en sel.

### Tout se termine dans l'ancien congélateur collectif

« D'ailleurs, savez-vous pourquoi on a du sel », me ques-

tionnent-ils ? Cela n'aurait-il pas un rapport avec la mer justement ? « Et oui, la mer recouvrait une partie de l'Europe dans le passé et elle a laissé d'importants dépôts de sel lorsqu'elle s'est retirée. Il y a des couches de sel variant de 70 à 110 mètres d'épaisseur, c'est pourquoi on a rapidement exploité des mines de sel. Cela peut s'étaler sur 300 kilomètres de long en Lorraine par exemple. C'est une ressource inépuisable. » Comme le musée, qui n'est jamais à court de surprises. À l'étage, une partie de la littérature sur le sel y est regroupée. De quoi tomber sur un manuscrit de 1356 en peau de veau ou une affiche sur l'abolition avortée de l'impôt sur le sel en 1849 en France. Impôt finalement maintenu jusqu'en



Cette affiche annonçant la fin de l'impôt sur le sel en 1849 n'a jamais été publiée puisque l'État a fait machine arrière à la der pour des questions financières.

1945 pour le bien des caisses de l'État. La visite se termine dans la « salle des pas perdus ». « Je l'appelle comme ça car on peut y tourner en rond des heures », dégaîne Charles Henri Lambelet. « Avant, c'était un congélateur collectif privé avec 900 cases pour les gens du village. Les paysans venaient aussi y déposer leurs quartiers de vaches. » Avec ou sans sel, le régime à cette période ?

Kevin Vaucher



## SEPTIÈME CHAPITRE

suite du 13.01.2022

## Une hirondelle sur l'épaule

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

### À la forge

– Ben on en reparlera !  
– Je vous demande pardon... Mais vous accep...

Eugène ne le laissa par poursuivre. Il ouvrit la porte de la forge et retourna à l'intérieur pour rejoindre Alfred qui s'activait à la confection du fer à cheval.

– Trop petit ! Alfred, je te le répète : tu l'as fait trop pointu, trop serré ! fit Eugène en tapant sa pipe contre sa chaussure

pour la vider. Bartolomeo le suivit un peu désarçonné et se racla la gorge profondément :

– Pour les chevaux... je passerai à sept heures, samedi matin si cela joue toujours pour vous ?

– Comme on a dit, à samedi ! Ferme la porte en sortant !

Bartolomeo s'en retourna très troublé chez lui, plutôt chez eux, puisque ce

n'était pas moins de cinq rudes gaillards qui vivaient avec lui, dans un kiosque\* qu'ils avaient aménagé rue St-Gervais.

Une seule chose comptait : Eugène ne s'était pas fâché. Ne plus aborder le sujet et attendre sa réponse avec patience...

\*Kiosque, sorte de petite cabane à bois

### Il parle l'italien à la cave

Six mois avaient passé, les hirondelles italiennes étaient revenues... Après quelques furtives hésitations, le printemps s'était installé avantageusement. Finie l'attente des jours meilleurs, il fallait profiter de la clémence du temps. Habituellement avril et mai n'étaient pas sûrs !

Eugène avait décidé que l'affaire devrait être rapidement réglée. Les choses de famille, quand c'est délicat, ça ne peut pas attendre !

Empoignant une liasse de papiers quelconques qu'il avait glissée sous le bras, il marchait avec détermination. Ces documents même sans valeur, lui donnaient le sentiment d'être important et ce qu'il avait à dire, ne l'était pas moins. Il savait ce qu'il voulait :

On en a assez parlé en famille, tout l'hiver !

Le trouver ne serait pas chose aisée. À cause de la nature des travaux qu'il réalisait au Val-de-Travers, au Locle ou dans le bas du canton, Bartolomeo migrerait d'une

cabane de branchages à l'autre. Eugène savait qu'en approchant le facteur, il obtiendrait des indices déterminants. Celui-ci accomplissait la deuxième tournée quotidienne des boîtes-aux-lettres. Ils s'accostèrent jovialement.

À suivre

## la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte

Grand-Rue 9  
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16



numéro 10

## ENVIE D'UNE AFFAIRE JUTEUSE ?

Choisissez FLEXIPACK,  
le pack bancaire  
le plus avantageux.





Cabinet Infirmier en Psychiatrie  
**Fabrizio Bagatella** - Tél. 079 680 99 21  
Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet  
E-mail : inf.psy.bag@bluewin.ch

**Du nouveau en 2022 !!!**  
**soins psychiatriques à domicile les samedis!!**  
En collaboration avec Mr Gloire Mbiya  
qui se déplacera chez vous.

**Suivi ambulatoire de personnes en souffrance:**

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Anxiété et angoisses
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.  
2 minutes à pied de la gare de Couvet et parage aisé.

**Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21**

## Fête du froid – Vallée de La Brévine La 10<sup>e</sup> édition attendra, vive la 9 ter!

Déjà repoussée de 2021 à 2022, la 10<sup>e</sup> édition de la Fête de froid l'est encore pour une année. Par contre, une édition 9 ter sera mise sur pied pour répondre aux conditions actuelles.

Une 10<sup>e</sup> édition, cela ne se brade pas! Le comité d'organisation a fait le choix de reporter d'une année supplémentaire l'édition anniversaire, ceci afin de le faire dans des meilleures conditions permettant de marquer dignement le coup.

Les réservations dans les restaurants se font directement auprès des établissements et les commandes des packs sont indispensables jusqu'au mercredi 2 février, à 18 h, sur le site [www.fete-du-froid.ch](http://www.fete-du-froid.ch) ou par SMS au 079 892 59 31.



Mais pas question de laisser le 5 février 2022 orphelin de la Fête du froid. L'édition 9 ter – après la 9 bis l'année dernière – est là pour cela.

La fondue « Chaux-des-Taillères », fondue dans le pain, emblématique de la Fête du froid, sera servie le samedi 5 février dans les restaurants partenaires de la vallée\* et durant le week-end des 4, 5 et 6 février, en pack à emporter ou à se faire livrer chez soi dans tout le canton de Neuchâtel.

Fromage, lardons, échalotes, pain spécial, vin blanc, meringue et crème double se retrouveront dans des packs pour 2 ou 4 personnes, accompagnés de la recette sur papier et vidéo (<https://youtu.be/TopfwXidmY>) pour réussir une excellente fondue.

Les packs peuvent être retirés vendredi et dimanche à la boulangerie de La Brévine et samedi au 1<sup>er</sup> drive-fondue sur le parc des Taillères. Ils peuvent également être livrés à domicile dans tout le canton de Neuchâtel, samedi et dimanche, par le Unihockey Club de La Brévine.

Un drive-fondue? Un igloo géant sera installé sur le parc des Taillères le samedi et les automobilistes pourront passer devant pour prendre leur pack commandé!

\*Établissements participants:  
– Bar L'Isba, Chez Bichon, Hôtel de Ville, La Brévine  
– Restaurant des Cernets, Les Cernets

Comm.



**ILS SONT  
SORTIS  
POUR...**

### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Mardi 11 janvier** : à 14 h 30 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

**Vendredi 14** : à 15 h et à 18 h 25 à Couvet, alarmes automatiques sans engagements sur place à la suite des contrôles d'usage ; à **19 h 20 à Couvet**, relevage d'une personne en collaboration avec les ambulanciers du Val-de-Travers.

**Dimanche 16** : à 10 h 33 à Fleurier, évacuation sanitaire avec le camion échelle pour les ambulanciers.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)

ÉDITION SPÉCIALE POUR LE

**174<sup>e</sup>**  
**anniversaire**

1848 - 2022

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

PARUTION : JEUDI 24 FÉVRIER 2022

IMPRIMERIE  MONTANDON  
FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

1854

IMPRIMERIE MONTANDON Sàrl  
Place-d'Armes 15 • +41 (0)32 861 10 28 • [info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch)

**PRIX : FR. 90.- (+ TVA)** impression de l'année en couleur

**Vous êtes une entreprise de la région  
et désirez paraître dans l'édition spéciale  
à l'occasion du 1<sup>er</sup> mars ?**

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone  
au 032 861 10 28 ou par mail à [info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch)  
avant le **28 janvier 2022**.

## UNI HOCKEY 3<sup>E</sup> LIGUE



### Privé de dessert ?

Comme depuis (trop) longtemps, le sport amateur s'interroge. Impuissant, car écarté de tout rôle dans le processus décisionnel, il attend de savoir s'il pourra ressortir définitivement un jour des parenthèses dans lesquelles il est régulièrement mis depuis deux ans. Ainsi, le F.U.C.K ne savait pas s'il allait pouvoir reprendre le championnat avant que la décision ne tombe enfin hier. Ça va pouvoir repartir ! Mais jusqu'à quand cela tiendra-t-il et peut-on indéfiniment priver de dessert un club comme ça en un claquement de doigts sans qu'il n'ait fauté ?

Car oui, c'est bel et bien le paradoxe de la situation : le F.U.C.K (Fleurier Unihockey Club klub) se retrouve régulièrement privé de jeu et donc puni pour une bêtise qu'il n'a pas commise. Au même titre que les autres clubs amateurs du pays, on lui a flanqué le bonnet d'âne sur la tête et on l'a envoyé au coin sans autre explication que le mot devenu roi depuis deux ans : Covid !

#### Demander des comptes

Il serait temps de sanctionner les bonnes personnes ou du moins de ne pas condamner des gens et des groupements de personnes qui n'y sont pour rien. Diantre, j'ai parlé de groupements de personnes mais est-ce encore autorisé aujourd'hui ? On ne le sait plus bien ou que trop bien, c'est selon. Le manque de solutions politiques ne doit pas aboutir à la brimade des associations sportives et plus généralement de la population. Non, jamais ! Par contre, pourquoi ne pas mettre au coin et demander des comptes à ceux qui prennent les décisions et qui sont incapables de nous sortir de cette situation depuis deux ans ? Peut-être est-il venu le temps de faire balles neuves chez ces « pensants » à court d'idées... Oh oui, peut-être bien !

Mathieu Bigler. « Nos sponsors sont compréhensifs mais il va de soi qu'ils attendent de pouvoir nous voir jouer au moins une fois à domicile par saison. »

#### Titré à domicile le 27 mars ?

En unihockey, chaque club organise une seule journée de championnat par saison durant laquelle chaque équipe engagée dispute deux rencontres. Il n'y a pas de play-off donc aucune possibilité pour les spectateurs d'espérer voir jouer une seconde fois leurs joueurs favoris sur leurs terres. « Cette année, nous devons accueillir la dernière journée le 27 mars à espaceVal. Comme c'est une de nos rares sources de revenu, on souhaite vivement pouvoir l'organiser. » À la suite de la reprise prévue du championnat mi-février – le club de unihockey de Fleurier jouera sa prochaine journée de championnat le 20 février –, cela devrait finalement pouvoir se faire. Et il n'y a pas que le critère financier, il y a aussi l'aspect sportif qui entre en jeu : « Lors de l'arrêt de la saison, nous étions sur une série de sept matches sans défaite et nous étions remontés à la deuxième place du classement (à trois points seulement du leader). Il y a clairement moyen de jouer la gagne et nous pourrions même être

annoncé la décision de reprendre le championnat. Mais je suppose qu'elle découle directement de celle de Swiss Olympic qui est elle-même liée à celle du Conseil fédéral. » Et les clubs, quand ont-ils leur mot à dire ? La ligue suisse de unihockey précise qu'un sondage a été envoyé aux équipes pour recueillir leurs avis quant à une éventuelle reprise des compétitions. Quel effort ! Honnête, la ligue précise toutefois que le redémarrage dépendait des décisions politiques. Comment dit-on, un coup d'épée dans l'eau ?

#### « Notre dernière cartouche »

« En troisième ligue, nous ne jouons pas chaque week-end, ce qui rendait une reprise parfaitement possible. Ce sera donc chose faite même si nous avons manqué deux matches que nous ne rattraperons pas. Nous sommes quand même contents de pouvoir jouer un 3<sup>e</sup> titre en quatre ans. » Et ce, même si une promotion en deuxième ligue n'est pas forcément souhaitée par Mathieu Bigler et ses coéquipiers. Quoi qu'il en soit, la priorité reste de jouer et il reste six rencontres jusqu'à la fin de saison... si tout va bien jusque-là ! « Nous avons une situation financière saine grâce à l'énorme soutien des entreprises régionales mais notre marge de manœuvre s'est considérablement rétrécie. Nous pourrions amortir encore une seule saison blanche mais ce serait alors notre dernière cartouche », prévient-il. Sa voix portera-t-elle suffisamment loin pour être entendue ?

Kevin Vaucher



Les décisions politiques ont tourné le dos au sport amateur ces derniers mois. Et si tout se remettait enfin à l'endroit ? Les joueurs du F.U.C.K – et bien d'autres – espèrent sportivement et financièrement.

#### Les seringues sont vides

Car sur le terrain, les clubs tirent la langue, eux, et subissent mois après mois les charges sanitaires répétées de l'État. Avec ça, les ressources mentales et financières commencent à manquer dans bon nombre de sociétés sportives. Les seringues sont vides ! « Une saison en troisième ligue coûte environ 5000 francs. Les cotisations de nos membres représentent 40% de notre budget. Le reste provient de nos sponsors et de nos matches à domicile », détaille le capitaine du F.U.C.K

en position d'aller chercher le titre à domicile le 27 mars. »

#### La chaîne de décisions

Le sort de la fin de saison du F.U.C.K et celui de cet éventuel feu d'artifice sportif final dépendent d'une chaîne fragile de décisions. « Le championnat était suspendu jusqu'au 24 janvier. Jusqu'à il y a quelques heures, nous n'avions aucune information sur une éventuelle date de reprise ni même sur une éventuelle date de décision. Au final, c'est la ligue qui nous a

## SKI NORDIQUE



### Un « p'tit » Tour de Sagnard ?

C'est le 6 février à La Sagne que le Viteos Ski Tour 2022 fera sa deuxième halte. Les organisateurs du réputé Tour de Sagnard font savoir que les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mercredi 2 février. Deux distances sont proposées, dix et vingt kilomètres. Pour les enfants (U16 et plus jeunes), la course aura lieu par équipe de deux, sous la forme d'un relais. Et pas de soucis du côté de la météo puisque le montant de l'inscription vous sera remboursé en cas d'annulation. Infos et inscription sur letourdesagnard.ch.

## SKI ALPINISME



### Un couple équilibré

Le sport est parfois une histoire de couple au Val-de-Travers. On a notamment le duo Julia et Christian Fattou qui s'illustre en course à pied et on a aussi celui de Mélanie et Yvan Jeannerod qui glisse ensemble en équilibre en ski-alpinisme.

#### Un mur à franchir au plus vite

Le binôme fleurisan a participé le 12 janvier à l'Inalpe Dynafit 2.0 à Nendaz. Cette course nocturne de ski-alpinisme existait déjà dans la station valaisanne sous un autre nom mais elle avait disparu il y a plus de quinze ans. Le principe, lui, reste le même. Il faut gravir le plus rapidement possible la piste de Tracouet, soit une distance de 3.75 bornes pour 820 mètres de dénivelé positif. Les cuisses doivent s'en souvenir un moment !

#### Mélanie la plus rapide

Mélanie n'a pas fait dans le détail en s'imposant chez les dames grâce à son chrono de 40'59". Elle a relégué sa première poursuivante à près de trois minutes trente. Belle perf ! « C'est vrai que je lance parfaitement ma saison dans cette discipline. C'est une belle course mais très exigeante. Je tiens à dire que j'ai

aussi pris beaucoup de plaisir et que l'organisation a été vraiment parfaite. Il n'y a plus qu'à espérer que le contexte nous permette de participer aux prochains événements à venir. »



Mélanie Jeannerod a brillé à Nendaz il y a quelques jours.

#### Yvan dans le bon wagon

Son mari Yvan a quant à lui décroché un prometteur top 15 chez les messieurs (13<sup>e</sup>, 39'36"). Trente-trois forçats ont terminé l'épreuve et c'est le coureur professionnel Pascal Egli qui a été le plus rapide en 33'33". Le sportif né à Bülach a notamment enlevé la médaille d'argent aux championnats du monde de course en montagne longue distance 2017. Il est bon de préciser encore que cette course se distingue positivement en offrant la finance d'inscription aux moins de 18 ans pour encourager la pratique du ski-alpinisme auprès des jeunes.

### Alix Mercier dompte la bosse !

La cinquième édition de la Grimpe de la bosse, comptant pour la première manche du Trophée des trois fondues, a été disputée le 14 janvier entre Les Hauts-Geneveys et Tête-de-Ran. Cette course de ski-alpinisme offrait 5.2 kilomètres et 490 mètres de dénivelé positif comme terrain de jeu.

#### Un podium bien dessiné

Le sportif de Savagnier, Julien Vuilliomonet, a été impérial et il s'est imposé en 32'57". Martin Gangsterer de Saint-Blaise est arrivé plus d'une minute derrière lui (34'24"). Belle troisième place pour le skieur des Bayards Alix Mercier

qui termine avec le bon temps de 35'41". Ce n'est pas le seul Vallonnien qui avait fait le déplacement puisque le Niquelet Andy Sueur a pris la 19<sup>e</sup> place en 47 minutes (45 finishers chez les hommes).

Chez les femmes, la victoire est revenue à la Vaudruziennne Laurence Yerly en 40'16". Septante-cinq participants et participantes ont été classés dont seize en catégorie populaire, sans classement. La deuxième étape du Trophée des trois fondues aura lieu le 28 janvier (La Chasseralienne). La Verticale du Crêt-du-Puy livrera le verdict final de cette compétition le 5 février.

## HOCKEY SUR GLACE



### Résultats

U13-A : Ajoie – Fleurier 9-6.  
U9-2 : 1 match gagné et 4 matches perdus pour Fleurier I au tournoi à domicile. Contre Fleurier II 2-1, contre Saint-Imier 1-4, contre Uni Neuchâtel 0-3, 0-7 contre Les Ponts-de-Martel et 0-7 contre Girls Team. 4 matches perdus pour Fleurier II, 0-9 contre Girls Team, 2-6 contre Saint-Imier, 0-2 contre Les

Ponts-de-Martel et 1-5 contre Uni Neuchâtel.

U11-1 : 1 match gagné, 1 match nul et 1 match perdu au tournoi de La Chaux-de-Fonds. Contre La Chaux-de-Fonds 7-6, contre Griffons 6-6 et 0-7 contre Yverdon.

U11-2 : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi de Fleurier. Contre Le Locle 6-5, contre Les Ponts-de-Martel 5-8 et 6-9 contre Neuchâtel.

## VOLLEYBALL



### Dans la tête de Valtra (2)

Alors qu'il reste trois parties avant la fin du championnat et que Valtra est à la bagarre pour une place en play-off, le Courrier va suivre de l'intérieur ce « sprint final » sportif et mental. La semaine passée, vous avez découvert la première partie de notre entretien avec Michèle Gauthey. La sophrologue et coach mental est un des atouts du staff du VBC Val-de-Travers cette saison. Dans ce domaine, depuis plus de 25 ans, elle est intervenue pour débloquer différentes situations impliquant des sportifs, des privés ou des entreprises. Trouver des solutions aux blocages des autres est le moteur de sa vie professionnelle. Alors, comment vont les têtes dans le vestiaire vallonnien ?

Avant de répondre à cette question actuelle, Michèle Gauthey nous explique comment elle est arrivée au Val-de-Travers. « C'est venu un peu par hasard je dois dire. La saison dernière, je suis tombée dans la presse, sur la réaction d'une joueuse qui affirmait que le problème de l'équipe était surtout mental. J'ai donc proposé mon aide à la présidente Joëlle Roy. » La venue de l'experte au Val-de-Travers avait coïncidé avec un regain de forme au niveau des résultats et elle a donc poursuivi son travail cette saison. « Avec les joueuses, j'ai insisté sur les notions de responsabilités et de passion. Pourquoi font-elles du volley, pourquoi elles ont accepté de porter le maillot de Valtra ? Et qu'est-ce que leurs choix impliquent aujourd'hui ? » Pour répondre à ce type d'interrogations, chaque fille – sauf les étrangères ne parlant pas le français – ont répondu à un questionnaire en début de saison afin de déterminer leur profil mental.

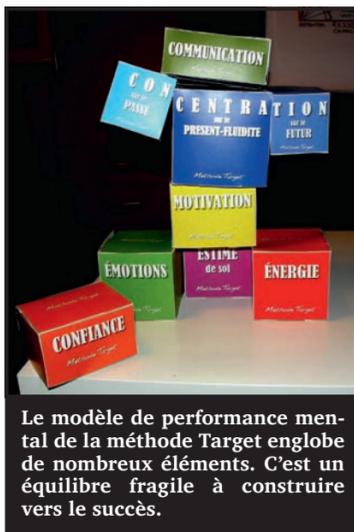
#### De la performance à la panique !

« Cela m'a donné l'état des lieux mental de chaque joueuse me permettant de mettre en place des exer-

cices pour l'améliorer. L'idée générale est de les faire sortir des mauvaises zones que sont celles de panique et de routine pour les faire aller vers la zone de performance via les bonnes zones que constituent celles de défi et de maîtrise. » Vous ne comprenez pas tout ? C'est normal ! Pour être en mesure d'enseigner le coaching mental, l'experte s'est formée durant de longues années et elle s'appuie notamment sur des schémas explicatifs bien rodés pour imaginer au mieux ses conseils.

Avant d'ouvrir sa structure « Objectifs4c » (4c pour calme, confiance, concentration et combativité), Michèle Gauthey était dans l'éducation spécialisée. Toute sa vie professionnelle durant, elle a voulu aider les gens à trouver des solutions pour eux-mêmes et par eux-mêmes. « Je leur donne des clés et à eux de trouver comment les utiliser dans leurs propres « serrures ». Une fois qu'ils ont compris que c'est eux qui contrôlent leur cerveau alors c'est déjà un bon début. » Avant de devenir l'une des trois expertes de la méthode Target en Suisse, elle s'est formée à la sophrologie et elle est agréée ASCA (donc remboursée par les assurances maladie).

#### Ne pas oublier le plaisir !



Le modèle de performance mental de la méthode Target englobe de nombreux éléments. C'est un équilibre fragile à construire vers le succès.

Elle s'est aussi intéressée de près à la programmation neuro-linguistique (PNL), une méthode de visualisation et de représentation mentale du succès. « Ceux qui ont créé la PNL ont modélisé l'excellence. Ils ont analysé les comportements de personnes qui réussissent dans leur secteur d'activité pour que chacun puisse se les approprier. » La méthode Target a repris des éléments de la sophrologie et de la PNL pour bâtir son modèle de performance mentale. « Le but est d'atteindre la zone de fluidité performance et bien-être.

C'est logique puisqu'avoir du mental c'est viser la performance et le bien-être. C'est souvent oublié mais le plaisir fait partie intégrante d'une stratégie mentale vers le succès. Tout comme l'énergie par exemple. Je dois rendre mon corps disponible à la performance donc je dois toujours veiller à bien récupérer toutes mes facultés. La gestion des émotions est aussi primordiale, ce qui englobe naturellement la résistance au stress et à la pression. » Autant d'éléments qui participent à l'équilibre fragile vers les conditions optimales de la performance.

#### Le tournant tombe avant même le coup d'envoi

Comme nous le révélions la semaine dernière, le VBC Valtra semblait avoir trouvé cet équilibre durant la préparation de cette saison 2021/22. Mais un imprévu est venu tout changer : « Lors du tournoi d'avant-saison à Istres, j'avais insisté sur le concept de responsabilité auprès des joueuses. Chacune l'avait rapidement intégré et avait trouvé sa place au sein du groupe. Tout allait bien jusqu'à la blessure de Marina Tushova. C'était un élément central dans le six de base de

l'équipe car elle faisait le pivot entre l'attaque et la réception. Beaucoup de choses tournaient autour d'elle sur le terrain. En perdant ce repère, les joueuses ont quitté la zone performance – sans jamais réussir à y revenir – pour entrer en zone de panique. »

Cela pourrait expliquer la relative désorganisation aperçue en début de championnat dans les rangs vallonniers. La joueuse russe était ensuite revenue au jeu quelques matches avant de quitter brusquement et définitivement le club. « Encore une fois, cela a inévitablement court-circuité ce qui avait été construit collectivement jusque-là. » La semaine prochaine, Michèle Gauthey expliquera comment un nouvel équilibre a dû se créer et dans quelles dispositions les joueuses abordent les derniers matches où tout va se jouer. Il n'y a plus le choix, ce sera « gagner ou sombrer » ! Alors que le verdict final approche, Valtra a perdu ces derniers jours sa huitième place – et donc sa place qualificative pour les séries finales – au profit de Lugano.

Kevin Vaucher

## VOLLEYBALL LNA



### La coupe déborde

La deuxième partie de janvier est plutôt intense pour le VBC Val-de-Travers. L'équipe de Luiz Souza a sorti le maillot de travail trois fois en cinq jours entre le 15 et le 19 janvier.

#### Élimination en coupe de Suisse

Samedi passé, les Fées du volley se sont frottées à Genève en championnat. Et même si elles ont bien résisté, elles ont fini par baisser pavillon à la salle Henry-Dunant sur le score de 3-1 (27-25, 23-25, 25-15, 26-24). Le lendemain, c'est en Coupe de Suisse qu'elles faisaient leur entrée au stade des huitièmes de finale. Après un début de match à la hauteur, les Vallonniers ont finalement laissé filer le match en trois manches face à Guin (25-20, 25-6, 25-19). Sur le plan sportif, il est intéressant de relever la victoire du leader de LNB féminine Volero Zurich contre l'actuelle lanterne rouge de LNA féminine Toggenburg (3-1) dans cette compétition.

#### Retour à domicile ce dimanche

L'effectif du coach brésilien de Valtra était passablement réduit par quelques absences, ce qui a donné du temps de jeu aux juniors. Certaines titulaires en ont profité pour prendre davantage de responsabilités dans le jeu et on a ainsi particulièrement apprécié la place prise par la passeuse espagnole Blanca Izquierdo.



Blanca Izquierdo – au premier plan – et ses coéquipières ont du boulot plein les bras en ce mois de janvier.

© Yves Fivaz

Enfin, les filles du Vallon se sont rendues à Schaffhouse hier soir afin de rattraper la partie de championnat qui avait été reportée le 8 janvier en raison de cas avérés de Covid au sein de l'équipe de Kanti. Notez encore que le club disputera sa première rencontre de l'année à domicile ce dimanche contre Cheseaux (17 h à espace-Val). C'est ce qui s'appelle un programme de fêtes !

## COURSE À PIED



### Des champions sur les canyons !

Alors que les sommets sont encore poudrés de blanc et que la température a de quoi défriser n'importe quelle moustache, le Swiss Canyon Trail est déjà sur le pied de guerre. La plus internationale des courses du Vallon approche la barre des 1500 inscrits et elle s'est assurée la présence de deux invités de choix.

#### Emilie Maroteaux en marraine

Honneur aux femmes d'abord avec l'officialisation de la venue, en juin prochain, de la récente gagnante de la Diagonale des Fous Emilie Maroteaux. Elle tiendra le rôle de marraine de la manifestation. « C'est un honneur ! Même si je suis Française et que je suis partie vivre à la Réunion il y a quinze ans, ce sera l'occasion pour moi de courir sur les traces d'une partie de ma famille maternelle. Je me réjouis de fouler les sentiers de cette magnifique région de Suisse. » Qui dit marraine dit parrain et c'est le vainqueur de l'édition 2021 du Swiss Canyon Trail, Benoît Girondel, qui a été choisi pour entrer dans ce costume.

#### Triplé pour Benoît Girondel ?

Le spécialiste d'ultra-trail tricolore a notamment remporté les éditions 2017 et 2018 de la Diagonale des Fous. « Cette collaboration va s'étaler sur les deux prochaines années et j'ai hâte de revenir au Val-de-Travers dans quelques mois. Ce sera l'un des grands objectifs de ma saison 2022 avec l'UTMB (Ultra-Trail du Mont-Blanc) en août. Je pourrais aussi retourner sur la Diagonale à la Réunion en octobre prochain car j'ai envie d'en baver un peu », salive le coureur de 35 ans. Et nous, on sera au rendez-vous pour le voir peut-être triompher une troisième fois sur les canyons de l'ouest helvétique. « Pourquoi pas le triplé ? » Oui, pourquoi pas !



Benoît Girondel (à droite) s'était partagé la victoire avec Hugo Deck lors de la cuvée 2021 du Swiss Canyon Trail.



**E. CARRELAGE Sàrl**

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS  
TRANSFORMATIONS - CONSTRUCTIONS NEUVES

**Pour votre habitat**  
Salle de bains - Cuisine - Hall d'entrée - Escaliers  
Parois décorative - Terrasse - etc...

**Pose de tout type de carrelage**  
Grand format - Faïence - Mosaïque  
Pierre naturelle - Dallage - etc...

**Diagnostic d'amiante et produits dangereux dans le bâtiment**

**Sven FREY**  
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier  
T. +41 32 860 13 51 - sven@e-carrelage.ch



- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

**Société Electrique du Val-de-Travers SA**  
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région,  
pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24



**Stoll**  
Stores et Bâches SA

Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur : **www.stoll.ch**  
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07

**À LOUER**  
à NOIRAIGUE  
**Local sec pour 6 voitures ou stockage**  
Grandeur, 14,50m x 5m, hauteur 2,50 m.  
Porte avec portillon 5m x 2,50 m hauteur.  
Loyer **Fr. 450.-**  
Libre courant février  
**Tél. 078 600 01 62**  
**Email: beramnoir@bluewin.ch**

**Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.**  
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.



**CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE**  
Grande-Rue 10 2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14 info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



**CODONISA**  
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE**  
**BÉTON ARMÉ | CARRELAGE**  
**RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**COUVET**  
**+41 32 863 12 16**  
Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31  
info@codonisa.ch

Depuis plus de 40 ans au service de notre clientèle

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



**Fiduciaire REYMOND S.A.**

- **Activités fiduciaires**
  - ➔ Comptabilité
  - ➔ Déclarations d'impôt, TVA
  - ➔ Conseils fiscaux
  - ➔ Création, restructuration et succession d'entreprise

Rue du Pont 5 • 2114 Fleurier  
Tél. +41 (0)32 862 22 00  
fid.reymond@bluewin.ch  
www.fiduciaire-reymond.ch

**COUVET**  
**Dans 2 immeubles en cours de construction**  
**Appartements en PPE 4 1/2 pièces 120 m² à 130 m²**  
Rez-de-chaussée, terrasse et jardin, 1<sup>er</sup> étage balcon, terrasse, attique ou balcon-terrasse.

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

**ElectroGContrôle Sàrl**  
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet  
info@electrogcontrôle.ch - 079 428 83 33



**AADTEC**  
Aide Administrative et Technique

Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers  
N'hésitez pas, appelez-moi!

Sandra Streit Technicienne en bâtiment Experte CECB Meudon 12 2126 Les Verrières  
M: +41 79 566 26 12  
T: +41 32 866 26 12  
sandra\_streit@aadtec.ch  
http://www.aadtec.ch

**SAINT-SULPICE NOUVEAU**  
**Vente de 4 nouvelles constructions pour 2022-2023**  
(1 vendue, 1 réservée)  
**Villas individuelles 6 1/2 pièces, garages**  
Parcelles de 692 à 757 m²  
Permis de construire en main  
Choix et finitions au gré du preneur  
✓ Dès Fr. 795'000.-

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**TRAVERS**  
**Vente d'une villa individuelle à rénover 4 1/2 pièces, garage, terrain 1028 m²**  
Année 1935  
✓ Fr. 415'000.-

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch



Place de parc dans le garage collectif et place de parc extérieur.  
Ascenseur.  
Choix et finitions au gré du preneur.  
Livraison 2022.  
✓ Dès Fr. 488'000.-

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**COUVET**  
**Vente d'une petite maison de 4 1/2 pièces à rénover, balcon, jardinet, parcelle de 81 m²**  
✓ Fr. 295'000.- à discuter

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**TRAVERS**  
**Vente d'une jolie maison individuelle 4 1/2 pièces sous-sol terrain 509 m²**  
✓ Fr. 485'000.-

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**FLEURIER**  
**Devenez propriétaire de votre appartement PPE 143 m² attique duplex terrasse 5 1/2 pièces**  
Année 2014  
2 salles d'eau, buanderie privative. Cuisine agencée avec cellier. Tubage existant pour poêle. 1 place de parc intérieur, 1 place de parc extérieur.  
Ascenseur. Vidéophone. Cave, jardin, vue, proche des commodités.  
Possibilité de louer 1 garage supplémentaire.  
Loyer mensuel ✓ Fr. 1385.-  
Dossier et visite sur demande.

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**À LOUER de suite ou à convenir à COUVET**

**Rue du Parc 9**  
Bel appartement de 3 pièces, 1<sup>er</sup> étage, grand balcon, 80 m², cuisine agencée, cave, part au jardin.  
**Loyer: Fr. 880.- charges comprises**

**Rue de l'Hôpital 19**  
Magnifique appartement dans les combles, 4 pièces, 93 m², cuisine ouverte sur très grand salon, douche/WC, cave, part au jardin.  
**Loyer: Fr. 950.- charges comprises**

**Grand-Rue 36**  
Grand appartement de 2 1/2 pièces, 3<sup>e</sup> étage, 70 m², cuisine agencée, cave, part au jardin.  
**Loyer: Fr. 800.- charges comprises**

\*\*\*\*\*  
**VAL D'AREUSE LOCATIONS**  
Grand-Rue 36 bis  
2108 Couvet - tél. 032 863 21 71

**TRAVERS**  
**Vente d'un bel immeuble locatif rénové de 4 appartements**  
Excellent état, vue, dégagement. Jardin aménagé.  
Toit, façades, fenêtres, volets, ferblanterie OK.  
Chauffage pompe à chaleur. Garage, atelier, caves.  
Possibilité 2 garages supplémentaires.  
Volume 1773 m³. Réserve locative. Rendement 4% net.  
Dossier et visite sur demande.

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**COUVET**  
**Vente d'un projet de construction d'une villa familiale garage, parcelle de 600 m² de terrain**  
Choix et finitions au gré du preneur.  
Sur rendez-vous, étude de votre budget et réservation possible.

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch



**FLEURIER**  
**Projet de construction d'une villa familiale sur parcelle de 650 m² de terrain**  
Programme selon budget, choix et finitions au gré du preneur.

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**LES BAYARDS**  
**à saisir, ancienne ferme mitoyenne avec petit chalet, 600 m² de terrain**  
✓ Fr. 495'000.- à discuter

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch

**COUVET**  
**Vente d'une maison individuelle 6 1/2 pièces avec bureau indépendant et garage sur parcelle de 600 m²**  
✓ Fr. 675'000.-

**VALIMMOB**  
COURTAGE IMMOBILIER  
079 690 02 02  
www.valimmob.ch



**SUIVEZ-NOUS SUR:**



**INFORMATIONS**  
**ACTUALITES**  
**SPORTS**  
**MANIFESTATIONS...**

**Courrier Val-de-Travers HEBDO**